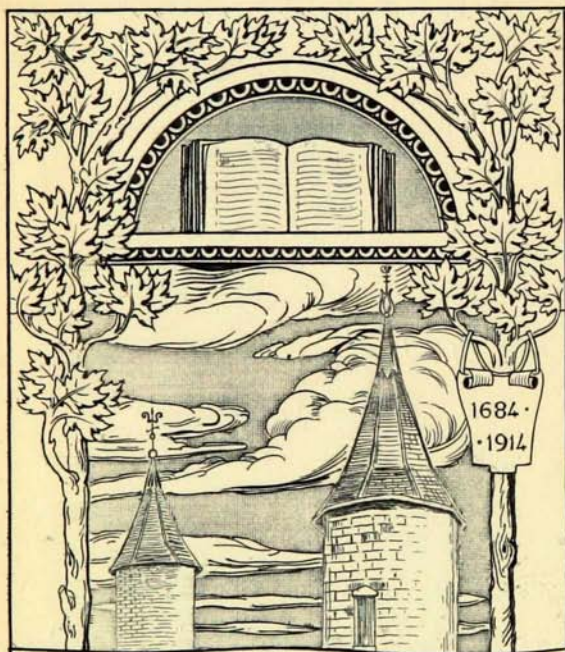


G

DEMANCHE

CANADA

S917.1
D39c
B.S.S.



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

S917.1
D39c

Georges DEMANCHE

Cinquante années de peuplement



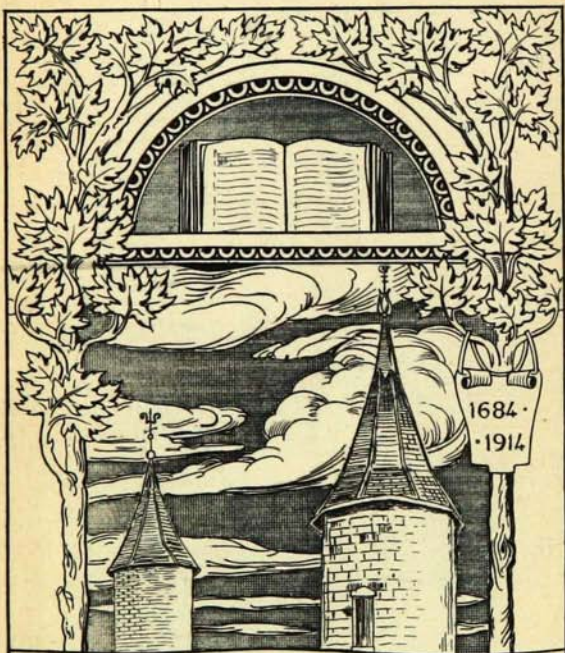
CANADA



" Editions Spes ."

17, Rue Soufflot — PARIS (V°)

—
1928




 BIBLIOTHEQUE
 
 SAINT-SULPICE MONTREAL


S 917.1
 D 39 c
 

Cinquante années de peuplement

CANADA

69352

DU MÊME AUTEUR

Au Canada et chez les Peaux-Rouges, 1 vol. in-8°.

D'Alger à Kairouan, 1 br. in-8°.

A travers la Corse et l'Oranais, 1 br. in-8°.

Une Caravane scolaire en pays Slave, 1 br. in-8°.

Georges DEMANCHE

Cinquante années de peuplement

CANADA



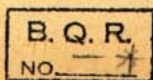
BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

" *Editions Spes* "

17, Rue Soufflot — PARIS (V^e)

—
1928

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY



CHAPITRE PREMIER

La formation du Canada

En l'espace d'un demi-siècle, le Canada a pris un essor remarquable. Durant ce laps de temps, sa population s'est élevée de 3.889.000 habitants à 8.788.000, présentant ainsi un accroissement de près de 5 millions d'âmes. Comment s'est faite cette multiplication ?

Les États-Unis d'Amérique ont toujours passé pour un pays où le peuplement du territoire, le développement du commerce et de l'industrie se sont accomplis à une allure extrarapide tenant du prodige. C'est sur ce sol que les villes poussaient comme des champignons et que les chemins de fer précédaient les habitants.

Ce que l'on a dit des États-Unis peut s'appliquer à la lettre à un pays voisin — colonisé tout d'abord, non par la race anglo-saxonne, mais par la race française — au Canada, où la semence jetée sur les bords du Saint-Laurent, au temps d'Henri IV et de Louis XIV, a donné, comme le modeste grain de blé, une récolte que

l'on peut évaluer au centuple. Les 65.000 Français laissés au Canada par le funeste traité de Paris, du 10 février 1763, qui abandonna ce pays à l'Angleterre, sont aujourd'hui plus de 2 millions et demi sur le territoire colonisé par leurs ancêtres, et on en compte, en outre, plus de 1 million qui ont passé la frontière pour aller s'établir — beaucoup sans esprit de retour — dans la grande république américaine.

Et cette multiplication des Canadiens-Français s'est faite sans le moindre secours d'une immigration venant de la mère-patrie, par le seul effort d'une natalité extraordinairement vigoureuse. Peut-on d'ailleurs être surpris du résultat obtenu, quand les familles canadiennes se donnent la parure de huit à dix enfants en moyenne, que quelques-unes atteignent et dépassent même la vingtaine. Il existe du reste une coutume, qui n'est en honneur dans aucun autre pays, en vertu de laquelle le vingt-sixième enfant d'une famille est élevé aux frais de la paroisse. Et la coutume n'est pas sans recevoir de temps à autre, son application.

En 1890, à la suite d'un vote de l'Assemblée Législative de Québec, le premier ministre de la province, M. Honoré Mercier, annonça que des terres seraient données gratuitement à toute famille de douze enfants vivants. Il reçut plus de 1.500 demandes en vue de bénéficier de cet

avantage ; dix-sept provenaient de la même paroisse (1). Qu'on s'étonne après cela de la prodigieuse multiplication de notre race... quand elle est hors de France !

A la colonisation française, qui cessa complètement après le traité de 1763, succéda la colonisation anglaise, qui, grâce à une abondante immigration, a fini par prendre le dessus et à dépasser en nombre l'élément français, lequel ne représente actuellement qu'un peu plus du quart de la population totale. Tout d'abord simple colonie anglaise, le Canada a conquis peu à peu une si grande autonomie, qu'on peut dire aujourd'hui qu'il est quasi-indépendant. Il est doté d'un gouvernement responsable, avec son parlement, ses ministres, sa milice, ses finances, son régime douanier qu'il applique même à l'Angleterre. S'il lui manque encore un service diplomatique qui lui soit propre, il a pourtant avec le titre de commissaire général, des représentants en divers pays et ces représentants négocient des accords commerciaux. Enfin, depuis 1927, le Canada possède à Washington, un représentant diplomatique distinct de l'ambassadeur britannique. Un grand homme d'État canadien, Wilfrid Laurier, a dit : « Le XIX^e siècle

(1) En 1911, on constatait l'existence de 4,020 familles ayant au moins 12 enfants vivants.

a été le siècle des États-Unis ; le ^{xx}^e siècle sera celui du Canada. » Cette prédiction est en train de se réaliser.

Quand on compare ce qu'était la population des États-Unis au début du ^{xix}^e siècle — plus de 4 millions d'habitants — et ce qu'elle était devenue 100 ans plus tard — 75 millions, et après le recensement de 1920, 105 millions — on se demande quelle raison pourrait bien empêcher le Canada d'atteindre un aussi prodigieux développement, à une époque où la facilité et la rapidité des communications, la quantité considérable de terres encore non défrichées, les améliorations constantes apportées à la culture et à l'industrie permettent un développement, autrement rapide que celui d'il y a un siècle. Étant donné l'exemple des États-Unis, le Canada qui renfermait 5 millions d'habitants au commencement de ce siècle, pourrait bien en contenir 100 millions au début du siècle prochain.

Le Canada, qui est un dominion, une nation, disent ses hommes d'État, tant est léger le fil qui le rattache à l'empire britannique, — un gouverneur général nommé par la couronne, — a fait, depuis le début de ce siècle, des efforts considérables pour attirer des émigrants et coloniser, avec leur aide, les vastes régions de l'ouest où on ne rencontrait guère, il y a un demi-siècle, que des « coureurs de bois ou Bois-Brûlés », ainsi que d'immenses troupeaux de

buffalos. C'est ainsi que près de 2 millions d'habitants peuplent aujourd'hui ces territoires, qui ne présentent encore qu'une densité de population extrêmement faible.

Mais ces efforts n'ont pas été récompensés comme ils auraient pu l'être, car une bonne partie de l'immigration a fondu en quelque sorte, un grand nombre de nouveaux venus ayant délaissé le Canada pour les États-Unis, si bien que l'on peut dire que l'augmentation est due autant, sinon plus, à la natalité qu'à l'apport de contingents étrangers.

C'est ainsi que les statistiques officielles établissent que, de 1901 à 1911, il est entré au Canada, 1.847.651 immigrants alors que la population totale n'a augmenté, pendant le même laps de temps, que de 1.835.328 habitants, c'est-à-dire d'un chiffre inférieur. De 1911 à 1921, l'immigration qui, en 1913, atteint son maximum, 402.432, s'élève à 1.728.921, alors que l'augmentation totale n'est que de 1.581.840. Il y a eu la guerre, il est vrai, pendant laquelle 60.000 soldats canadiens sont morts et 20.000 autres ont été licenciés en Angleterre et y sont restés. Quoi qu'il en soit l'immigration n'a pas rendu ce qu'on attendait d'elle.

C'est avec une sage lenteur, que s'est fait tout d'abord le peuplement du Canada après sa découverte par Jacques Cartier, en 1535. Son point de départ date du jour de la fondation

de la ville de Québec par Champlain, en 1608 Celle qui devait être la capitale du Canada français, n'eut à son début que 28 habitants. Lorsque l'amiral anglais Kirke s'empara de Québec, en 1629, il n'y avait alors que 117 colons dans la Nouvelle-France. Les guerres européennes, les luttes incessantes et sans merci qu'il fallut soutenir contre les Iroquois, furent une entrave, sans cesse renouvelée, à la colonisation. Malgré cela, on constatait, en 1667, la présence de 3.918 habitants. En 1672, le chiffre total s'élevait à 6.705, puis à 12.431, en 1692, à 24.434 en 1720, à 42.701 en 1739. Enfin, en 1763, année où suivant l'expression du poète Louis Fréchette, dans la *Légende d'un Peuple*, que couronna l'Académie Française,

*...Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers,*

la population de la Nouvelle-France, abandonnée à l'Angleterre, était évaluée à 65.000 âmes. Il y avait en outre 8 à 10.000 Acadiens disséminés dans les provinces maritimes.

On a évalué à 10.000 seulement le nombre des colons arrivés de France au Canada pendant toute la période de la domination française et à 400 ceux qui s'installèrent en Acadie. Comme le peuplement français cessa après le traité de 1763, c'est de cette poignée de colons que descendent les 3 millions et demi de Canadiens-Français d'aujourd'hui.

A côté des 65.000 Français restant dans l'Amérique du Nord, la Nouvelle-Angleterre — les futurs États-Unis — comptait déjà, à cette époque, plus d'un million et demi d'habitants.

A partir de la cession, toute relation fut, en quelque sorte, interrompue entre la France et son ancienne colonie. Ce devait être seulement en 1856, près de cent ans après, que le drapeau français, arboré sur la corvette la *Capricieuse*, commandant Belvèze, devait apparaître à nouveau sur les rives du Saint-Laurent, aux acclamations répétées des Canadiens-Français.

En 1749, lord Halifax fonde la ville qui porte son nom. Les colons anglais y arrivent en nombre, si bien que la nouvelle cité compte déjà plus de 8.000 habitants en 1762. Douze ans plus tard, la Nouvelle-Écosse, dont Halifax est la capitale, renferme 32.000 habitants, tandis que le Canada, de son côté, en compte 113.000.

Survient alors l'émigration des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, qui, ne reconnaissant pas la nouvelle république des États-Unis, veulent continuer à vivre sous le drapeau britannique. Ils viennent donc s'établir en Nouvelle-Écosse et dans le Haut-Canada — aujourd'hui l'Ontario — sans vouloir se mêler à la population française du Bas-Canada — aujourd'hui le Québec — formant, au sud de cette dernière province, une barrière dressée contre les Canadiens-Français. En 1791, on relevait,

dans les deux Canadas un chiffre de population de 175.000 âmes environ (dont 15.000 seulement dans le Haut-Canada) et de 320.000 en 1806.

Après la guerre anglo-américaine de 1812, la population du Bas-Canada s'élève à 335.000 âmes, celle du Haut-Canada à 95.000 seulement. Mais la longue période de paix qui commence, va permettre à cette dernière province de se peupler plus rapidement que le Bas-Canada. Le recensement de 1831 donne les chiffres suivants : Haut-Canada 236.702 habitants, Bas-Canada 553.314. Puis l'écart diminue. En 1841, il y a 432.159 habitants dans le Haut-Canada et, en 1844 (1), 697.084 dans le Bas-Canada. Les descendants des colons français sont encore en majorité, mais pas pour longtemps.

Voici, en effet, que la découverte de l'or en Californie attire en Amérique un flot d'émigrants de tous pays. Le Canada en retient un certain nombre et sa population britannique s'accroît rapidement. Le recensement de 1851 constate la présence de 952.004 habitants dans le Haut-Canada et de 890.261 dans le Bas-Canada. Cette fois les Canadiens Français sont débordés et l'écart existant entre les deux provinces va s'agrandir à leur détriment. En effet,

(1) Les époques de recensement n'étaient pas alors les mêmes dans les deux provinces. Ce n'est qu'à partir de 1851 que les recensements ont eu lieu régulièrement tous les dix ans dans tout le Canada.

le recensement de 1861 attribue 1.396.091 habitants au Haut-Canada et 1.111.566 au Bas-Canada. La différence de population entre les deux provinces, qui était de 62.000 habitants en 1861, s'élève à 285.000 dix ans plus tard.

De leur côté, les provinces maritimes prennent aussi leur essor. On compte 330.000 habitants en Nouvelle-Écosse, 252.000 au Nouveau-Brunswick, 80.000 dans l'île du Prince-Édouard et 3.000 dans l'île de Vancouver, qui n'est encore qu'à l'aurore de son existence. L'ensemble de ces diverses provinces donne, au Canada, un chiffre total de 3.174.442 habitants en 1861, alors qu'il n'était que de 2.384.919, en 1851.

Survient alors la formation de la Confédération de 1867, qui sous le nom de Dominion ou Puissance du Canada, réunit en un seul faisceau ces éléments dispersés. Le premier recensement fait sous le nouveau régime, en 1871, attribue au Canada 3.689.257 habitants. Depuis lors, à chaque nouvelle décade, c'est une progression ininterrompue : en 1881, 4.324.810 ; en 1891, 4.833.239 ; en 1901, 5.371.315 ; en 1911, 7.206.643 ; enfin en 1921, 8.788.483. L'accroissement est de 1.835.328 unités, ou 34,17 % pour la décade 1901-1911 — période de grande immigration — et de 1.581.840, ou 21,95 % pour la décade 1911-1921. De 1800 à 1900 la population du Canada a vingtplié.

Voici le tableau, par province, du mouvement de la population depuis 1871 :

	1871	1881	1891	1901	1911	1921
CANADA	3.689.257	4.324.810	4.833.239	5.371.315	7.206.643	8.788.483
Prince-Edouard.....	94.021	108.891	109.078	103.259	93.728	88.615
Nouvelle-Écosse	387.800	440.572	450.396	459.574	492.338	523.837
Nouveau-Brunswick .	285.594	321.233	321.263	331.120	351.889	387.876
Québec	1.191.516	1.359.027	1.488.535	1.648.898	2.005.776	2.361.199
Ontario	1.620.851	1.926.922	2.114.321	2.182.947	2.527.292	2.933.662
Manitoba.....	25.228	62.260	152.506	255.211	461.394	610.118
Saskatchewan (1) ...	»	»	»	91.279	492.432	757.510
Alberta	»	»	»	73.022	374.295	588.454
Colombie	36.247	49.459	98.173	178.657	392.480	524.582
Yukon	»	»	»	27.210	8.512	4.157
Nord-Ouest	48.000	56.446	98.967	20.129	6.507	7.988

(1) Avant 1901, la Saskatchewan et l'Alberta sont comprises dans le Nord-Ouest.

Voici maintenant le classement des provinces sous le rapport du pourcentage en 1921 :

1^o Ontario, 33,38 % de la population totale ;
 2^o Québec, 26,87 % ; 3^o Saskatchewan, 8,62 % ;
 4^o Manitoba, 6,94 % ; 5^o Alberta, 6,70 % ;
 6^o Colombie, 5,97 % ; Nouvelle-Écosse, 5,96 % ;
 8^o Nouveau-Brunswick, 4,41 % ; 9^o Prince-Édouard, 1,01 % ; Nord-Ouest, 0,09 % ; Yukon, 0,05 %.

Les Canadiens-Français ont suivi le mouvement général par le seul apport de leur remarquable natalité, aucune immigration n'étant venue renforcer leurs rangs. De 1.082.940, en 1871, ils passent à 1.298.929, en 1881 ; à 1.404.974 en 1891 ; à 1.649.371 en 1910 ; à 2.054.890, en 1911, et à 2.452.751, en 1921.

La plus faible augmentation est celle relevée en 1891. Elle n'est que de 106.000 unités, alors qu'en 1901 elle s'élève à 245.000. Ce resserrement dans la moyenne habituelle des augmentations, n'a pas pour cause un affaiblissement de la natalité ; elle est imputable à la façon dont les opérations du recensement ont été pratiquées et qui ont eu pour conséquence de fausser le dénombrement des nationalités en retirant à l'élément français une partie de ce qui lui revenait. Le chef du service du recensement, M. G. Johnson, a d'ailleurs déclaré, à la suite des réclamations qui lui avaient été adressées

que la façon de poser la question : « Êtes-vous Canadien-Français », avait été mal comprise et avait entraîné des erreurs. Il a reconnu par suite que « des personnes d'origine canadienne française n'avaient pas été énumérées comme telles et que leur nombre n'avait pas été donné avec précision. » C'est surtout dans l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, où les Canadiens-Français n'avaient pas de recenseurs de leur race, que ces « erreurs » furent commises (1).

Si les Canadiens-Français ont vivement progressé en nombre, le pourcentage accuse une légère différence à leur détriment. Après 31,07 % en 1871, ils représentaient 30,71 % de la population totale en 1901. En 1911, ce n'est plus que 28,51 % et, en 1921, 27,91 %, soit plus du quart des habitants du Dominion.

Il est vrai que la courbe du pourcentage s'infléchit également dans le même sens pour l'élément britannique. Celui-ci recule de 60,55 % en 1871, à 57,03 % en 1901, et à 54,08 % en 1911, mais remonte à 55,40 % en 1921, représentant plus de la moitié de la population totale. Et cependant l'élément anglo-saxon n'a cessé de s'accroître, passant de 2.110.502, en 1871, à

(1) Voir : *Le recensement canadien de 1891, ses inexactitudes, ses altérations*, par Edme RAMEAU DE SAINT-PÈRE (*Revue Française de l'Etranger et des Colonies*, 1^{er} octobre 1893, 1^{er} janvier, 1^{er} mars 1894).

3.063.195, en 1901, à 3.896.985 en 1911, et à 4.868.903 en 1921. La population anglaise est ainsi à peu près le double de la population française. La différence entre les deux, soit un million et demi, est constitué par l'élément étranger.

Les Britanniques ont toujours tenu à conserver la marque spéciale de leur origine. Aussi les recensements ne manquent-ils pas de les classer en Anglais, Écossais, Irlandais et Gallois, ce qui permet de suivre la marche de chacun de ces groupes dans le peuplement du Canada. Or, il résulte de l'étude des derniers dénombrements, que les Irlandais, qui tenaient, il y a un demi-siècle le premier rang dans l'immigration, ont considérablement diminué leurs apports dans ces dernières années.

En 1871, on comptait, d'après le recensement, 846.414 Irlandais, 706.369 Anglais, 549.946 Écossais et 7.773 Gallois. En 1901, les Irlandais sont distancés par les Anglais de plus de 250.000 unités. En 1921, non seulement ils ne regagnent pas le terrain perdu, mais encore ils sont devancés par les Écossais. On compte, en effet, à cette époque, 2.545.496 Anglais, 1.173.637 Écossais, 1.107.807 Irlandais, 41.953 Gallois. Du premier rang, en 1871, les Irlandais sont descendus au deuxième en 1901, puis au troisième vingt ans après.

Sous le rapport proportionnel, les Irlandais représentaient 24,28 % de la population, en 1871, les Anglais 20,26 %, les Écossais 15,78 %. En 1921, ce classement est renversé. Les Anglais comptent pour 28,96 % de la population totale, les Écossais pour 13,35 % et les Irlandais pour 12,61 % seulement, ces derniers se trouvant en perte de près de moitié en l'espace d'un demi-siècle.

En comparant les chiffres de 1921 avec ceux de 1911, on constate que les Anglais présentent une augmentation de 716.346, les Écossais, de 175.757 et les Irlandais de 57.423 seulement. C'est donc l'élément anglais proprement dit qui marque de plus en plus son empreinte dans le peuplement britannique du Canada.

Du fait de l'immigration, l'élément étranger s'accroît sans cesse au détriment des deux races, anglaise, et surtout française. De 658.749 en 1901, il monte à 1.354.968 en 1911 et atteint, plus difficilement par suite de la guerre, 1.466.829 en 1921, représentant respectivement 12,06 %, 17,41 % et 16,69 %.

De tous les immigrants étrangers, les Allemands sont ceux dont l'établissement au Canada est le plus ancien et dont le groupe est le plus important. Ils étaient déjà 254.000 en 1881, alors que le mouvement d'immigration commençait à peine ; et, si on n'en relève que 300.000

environ en 1921, cela tient à la guerre qui a arrêté leur habituelle progression et qui leur a fait perdre près de 100.000 unités, les ramenant au-dessous de leur chiffre en 1901. Les trois derniers recensements leur donnent, par ordre de date, 310.501, 393.320 et 294.636 unités. C'est dans la province d'Ontario que les Allemands sont en plus grand nombre, 130.145, puis en Saskatchewan, 68.202.

Après les Allemands, les représentants du second empire de l'Europe centrale venaient ensuite, en 1911. Les Austro-Hongrois étaient alors 129.103. Depuis la dislocation de la monarchie des Habsbourg, un nouveau classement a dû être opéré en vue de répartir ses sujets entre les diverses nations ressuscitées ou agrandies sur les débris de l'empire.

L'accroissement des Austro-Hongrois avait été rapide, car au recensement de 1901, dans lequel ils figurent pour la première fois, ils n'étaient encore que 18.178. Malgré la guerre, ils sont 120.852, en 1921, se subdivisant en 107.671 Autrichiens et 13.181 Hongrois et seraient sans doute plus nombreux sans les modifications politiques survenues.

La place des Austro-Hongrois est occupée aujourd'hui par les Scandinaves, dont la progression s'est vivement accentuée depuis le début de ce siècle. De 31.042, en 1901, ils passent à

107.535 en 1911, et à 167.359 en 1921. Ils n'étaient que 4.214 en 1881. C'est dans les provinces de l'ouest que les Scandinaves sont surtout fixés : 58.382 dans la Saskatchewan et 44.545 dans l'Alberta.

Après les Scandinaves viennent les juifs. Leur multiplication a été foudroyante. De 667 seulement, en 1881, ils passent à 16.131 en 1901 et à 126.196 en 1921. La nature de leurs occupations les éloignant des travaux du sol, c'est dans les villes qu'on les rencontre surtout. Rien qu'à Montréal, on en compte 42.817, alors que leur nombre ne s'élevait qu'à 246, en 1881. Pour eux l'Amérique remplace avantageusement la Terre promise(1).

Dans l'ordre d'importance les Hollandais se présentent ensuite. Ils sont 117.506 contre 30.412 en 1881. C'est dans la province d'Ontario qu'on en trouve le plus grand nombre, 50.512, puis au Manitoba, 20.718.

Les Russes figurent ensuite au tableau pour 100.000, ayant plus que doublé en 10 ans, alors qu'ils n'étaient que 1.227, en 1881, et encore y compris les Polonais. Bien que faisant partie intégrante de la Russie — pour le plus grand nombre du moins — les Ruthènes sont comptés

(1) A New-York, la plus grande ville juive du monde, on évaluait leur nombre à 1.643.000, en 1924, sur 6.200.000 habitants, soit plus du quart de la population totale.

à part et sont 80.000. Leur nombre doit même être élevé à 106.000, si on y ajoute les Galiciens et les Bukoviniens, relevant aujourd'hui de la Pologne et de la Roumanie et qui, au point de vue de la race ne sont autres que des Ruthènes, car il n'y a pas de nationalité galicienne ou bukovinienne.

Parmi les Russes, on range les sectes des Menonites et des Doukhobors, qui avaient quitté jadis l'empire des tsars pour se soustraire au service militaire, contraire à leur doctrine, et vivre dans les plaines de l'ouest, en conformité avec leurs mœurs et leurs institutions. Malgré la liberté dont on jouit au Canada, un certain nombre se sont trouvés encore gênés sous le rapport de l'hygiène et des lois civiles et ont été planter leur tente au Mexique.

Les Italiens sont 66.769, alors qu'ils n'étaient que 1.849 en 1881. C'est dans Ontario qu'ils se trouvent en plus grand nombre, 33.355, puis dans la province de Québec, 16.141.

Les Asiatiques forment ensemble 65.731 unités dont 39.587 Chinois et 15.868 Japonais. Ces derniers sont établis presque tous — 15.006 — en Colombie. Les Chinois sont aussi nombreux — 23.533 — dans cette province qui, par sa position géographique en face de l'Extrême-Orient, se trouve être le premier déversoir des Asiatiques au Canada. Le recensement de 1881 relevait la

présence de 4.383 Chinois, mais ne faisait pas mention des Japonais, dont le nombre était infime.

Les Polonais, qui dépendaient naguère de trois empires différents, ne relèvent plus aujourd'hui que d'un seul pays : le leur, revenu à l'existence politique. Ils sont 53.403, répandus pour le plus grand nombre au Manitoba (16.594) et dans Ontario (15.587).

Les Finlandais sont 21.000, établis de préférence en Ontario (12.000) et en Colombie (3.000).

Les Belges figurent au recensement pour 20.234. C'est dans l'ouest qu'on les rencontre surtout. Il y en a 5.320 établis au Manitoba et 3.477 en Saskatchewan.

On compte encore dans le Dominion : 18.000 nègres, en majorité dans Ontario et en Nouvelle-Écosse ; 13.000 Roumains, en plus grand nombre en Saskatchewan et en Ontario ; 12.800 Suisses, surtout dans Ontario et Québec ; 8.800 Tchèques, en nombre égal en Saskatchewan et Alberta ; 8.000 Syriens, presque tous dans Ontario et Québec ; 5.700 Grecs, la plupart dans ces deux provinces ; 3.900 Serbo-Croates, pour le plus grand nombre en Ontario, Saskatchewan et Alberta ; 2.000 Espagnols et des représentants, en petit nombre, d'une trentaine d'autres nationalités, car on peut dire que tous les pays

du monde ont des sujets au Canada. C'est surtout dans les trois provinces des prairies que les étrangers sont nombreux.

En dehors des races implantées sur le sol de l'Amérique depuis sa découverte, il ne faut pas oublier celle qui a précédé toutes les autres, la race autochtone des Indiens. Naguère seuls maîtres du sol, qu'ils ne cultivaient pas d'ailleurs, ne vivant que de chasse et de pêche, les Peaux-Rouges n'ont cessé d'être refoulés et de diminuer en nombre, au Canada comme aux États-Unis, depuis l'envahissement de la race blanche. Cependant, après une assez longue période de diminution régulière et progressive, une certaine stabilisation semble s'être établie parmi eux.

Il y avait 108.547 Indiens établis au Canada, lors du recensement de 1881; il y en a 105.491 en 1911, et 110.814, en 1921. On voit donc que leur nombre n'a guère varié. La plupart sont fixés dans Ontario (26.654) et en Colombie, (22.377). Lorsque la politique d'extension de la colonisation, qui ne peut faire autrement que de se poursuivre, aura refoulé les Indiens dans des régions inhospitalières et improductives, la race sera amenée à disparaître peu à peu, ou à transformer son genre de vie au contact des blancs.

Après les races, les religions.

Un facteur dont l'influence n'est pas niable

au point de vue de la colonisation, c'est l'élément religieux. Chez les catholiques, le ministre du culte joue un rôle important. Il n'est pas de centre franco-canadien — Français et catholique étant synonymes là-bas — qui n'ait à honneur d'avoir son curé. Celui-ci, non seulement prend soin des âmes, mais encore est, le plus souvent, un guide précieux pour ses paroissiens en ce qui concerne leur établissement et leurs travaux. Il en est même, comme le curé Labelle, dont la province de Québec et Saint-Jérôme en particulier, ont fidèlement conservé la mémoire, qui ont acquis des titres particuliers à la reconnaissance de leurs compatriotes en les précédant et en leur frayant la marche dans les régions inhabitées.

Tel a été aussi le rôle des missionnaires colonisateurs des provinces des prairies, qui ont su ramener des États-Unis et établir dans les plaines de l'ouest de nombreux convois de Canadiens, qui, dans les milieux industriels où ils avaient été chercher du travail, regrettaient leur patrie, leur bien-être et leur milieu social. En faisant et avec succès, cette œuvre patriotique, les missionnaires colonisateurs ont rendu au Canada des milliers de ses enfants. Le point de vue religieux a donc sa place marquée dans la grande entreprise de la colonisation.

En 1871, le Canada renfermait 1.492.029

catholiques sur 3.485.761 habitants. En 1881, on en comptait 1.791.982, sur 4.324.810 habitants, dont 1.170.718 dans la province de Québec. En 1921, on en relève 3.389.636 sur 8.788.483 habitants, dont 2.023.993 dans Québec. Sous le rapport proportionnel il faut constater un léger recul, car les catholiques qui représentaient 42.80 % et 41,43 % de la population en 1871 et en 1881, n'en formaient plus que 39,31 % en 1911 et 38,5 % en 1921. L'élément canadien français étant, proportionnellement en régression, l'élément catholique devait suivre le même sort. C'est aussi à l'immigration étrangère, en majorité protestante, qu'il faut attribuer ce recul.

Les catholiques forment le groupe le plus nombreux. Quant aux autres cultes, on n'en relève pas moins de 64 différents. Les plus importants comprennent les presbytériens : 1.409.407 et les anglicans : 1.407.994, soit 16,04 % et 16,02 % de la population. Ceux de moindre envergure ne comptent que quelques centaines d'adeptes, sans parler des sectes n'ayant que quelques dizaines d'adhérents.

La répartition des catholiques entre les provinces autres que le Québec, est assez inégale et varie suivant l'importance des groupements français et irlandais. Elle s'établit comme suit : Ontario, 576.178 ; Nouveau-Brunswick,

170.531 ; Nouvelle-Écosse, 160.872 ; Saskatchewan, 147.342 ; Alberta, 97.432 ; Colombie, 63.980 ; Prince-Édouard, 39.312 ; Nord-Ouest, 3.849 ; Yukon, 699. Partout où l'élément français se trouve en nombre, comme dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, les catholiques forment un quotient appréciable.

Si l'on considère la progression de la population par province, on constate que Québec a gagné, dans la dernière décade, 355.423 habitants, ou 17,72 %, gain un peu inférieur à celui de la décade précédente, qui était de 356.878 ou 21,64 %.

Ontario révèle un accroissement de 406.370 habitants, ou 16,08 % augmentation portant surtout sur les grands centres et sur le nouvel Ontario, gain supérieur à celui de 1911, qui était de 344.345 ou 15,59 %.

L'Ile du Prince-Édouard est en décroissance de 5,4 % atténuant sa diminution antérieure, qui était de 9,2 %. La Nouvelle-Écosse progresse de 63 %, alors qu'elle atteignait 7,1 % pour la décade antérieure. Plus favorisée est le Nouveau-Brunswick, dont l'augmentation s'élève à 10,2 % alors qu'elle n'était que de 6,3 % en 1911, et ce, grâce à la forte natalité des Acadiens. Ces trois provinces renferment une population totale de 1.000.328 habitants, contre 937.955, en 1911, soit une augmentation de 62.372, ou 6 %.

Les provinces de l'ouest, vers lesquelles se porte de préférence l'immigration et qui ne comptaient pas il y a un demi-siècle, se signalent par des gains bien plus élevés. Le Manitoba progresse de 32,23 % ; la Saskatchewan, de 53,83 % ; l'Alberta de 57,22 % dans la dernière décade. De son côté la Colombie s'accroît de 33,66 %. Prises en bloc, les provinces des prairies présentent un gain de 627.961 habitants, ou 47, 3 % en 1921. Leur population ne constituait que 7,8 % de celle du Canada en 1901, tandis qu'en 1921 la proportion est de 22, % Si le mouvement continue avec la même intensité, le jour n'est pas éloigné où l'ouest contrebalancera l'est du Canada, c'est-à-dire où la politique économique des nouvelles provinces prendra le pas sur celle des anciennes.

De l'étude des derniers recensements un fait se dégage nettement : c'est le courant qui porte les habitants vers le grands centres. Le recensement de 1921 montre que ce courant s'est encore accentué. Pour la première fois on constate que la population de Montréal et de Toronto dépasse le demi-million. En outre, on ne comptait jusque là que deux villes de plus de 100.000 âmes : Winnipeg et Vancouver ; deux autres cités sont venues s'y ajouter en 1921 : Ottawa et Hamilton.

Au début du ^{xx}e siècle, la population urbaine

représentait 37,5 % de la population totale ; en 1911, la proportion était de 45,42 % et, en 1921, de 49,52 %. C'est dans l'île du Prince-Édouard que le taux est le plus faible : 21,55 % et c'est dans Ontario qu'il est le plus élevé : 58,17 %. Malgré l'exode des habitants des campagnes vers les villes, trois provinces seulement voient diminuer leur population rurale : Nouvelle-Écosse, Prince-Édouard et Québec. Halifax, Sydney, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton sont les principaux centres urbains d'attraction. Au Manitoba, les deux cités de Winnipeg et Saint-Boniface absorbent à elles seules un tiers de l'accroissement de la province. En Colombie, Vancouver et Victoria en prennent près du quart. Deux villes de l'Alberta ont poussé avec une remarquable rapidité : Edmonton, la capitale, qui ne comptait que 4.176 habitants en 1901 et en renfermait 58.821 vingt ans après ; Calgary, qui, dans le même laps de temps, passait de 4.329 à 63.305.

Le mouvement est donné et continuera de plus belle, quand les grandes villes s'annexeront leur banlieue, comme il est, d'ailleurs, déjà advenu pour Montréal et Toronto. Mais quand la population urbaine d'un pays, et surtout d'un pays neuf, arrive à égaler la population rurale — ce qui est le cas du Canada — il y a intérêt majeur à retenir ou attirer à la terre ceux qui

seraient tentés de lui refuser leur activité.

Cet exposé d'ensemble sur le peuplement du Canada, ne peut donner qu'un aperçu insuffisant sur le mouvement de la colonisation, le développement plus ou moins rapide des diverses provinces, par suite de l'immigration ou par le simple jeu de la natalité. Ces diverses questions font l'objet du chapitre suivant. Elles sont complétées par une étude spéciale concernant la force de résistance et le remarquable développement de l'élément français, ainsi que son expansion féconde dans toutes les provinces du Dominion.

CHAPITRE II

Le développement des provinces

Les neuf provinces du Canada forment aujourd'hui trois groupes fort distincts à bien des points de vue ; ce sont les provinces maritimes, le groupe Québec-Ontario et enfin la région de l'ouest.

De toutes ces provinces, ce sont celles dites maritimes : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, île du Prince-Édouard — l'ancienne Acadie — qui présentent le moindre accroissement ; et cependant ce fut en Acadie que débarquèrent et s'établirent les premiers colons au début du xvii^e siècle. L'île du Prince-Édouard est même en perte constante, ainsi que l'indiquent les trois derniers recensements décennaux.

La faible progression des provinces maritimes, relevée dans le recensement de 1921, provient de diverses causes : d'abord de l'absence presque complète d'immigrants, ceux-ci négligeant généralement ces provinces pour les régions de l'ouest ; de la natalité plutôt faible de l'élément

britannique, et enfin, du départ, sans esprit de retour, d'un certain nombre d'habitants — surtout dans l'île du Prince-Édouard — allant chercher aux États-Unis, ou dans d'autres provinces du Canada, les éléments d'une vie meilleure.

La progression totale des trois provinces n'était que de 10.041 habitants pour la période décennale 1881-1891, et de 13.216, en 1901. Dans les vingt dernières années, elle s'est un peu élevée, atteignant 42.002 habitants, en 1911, et 62.673, en 1921. A cette dernière date, les trois provinces présentaient un ensemble de 1.000.328 habitants, contre 767.415, en 1871. C'est beaucoup par rapport à la population de l'Acadie il y a un siècle, mais c'est peu par rapport à la province de Québec, ou à celle d'Ontario, dont la population avoisine 2 millions et demi d'habitants, et qui, depuis vingt ans, s'accroît de 3 à 400.000 âmes à chaque recensement.

Nouvelle-Ecosse

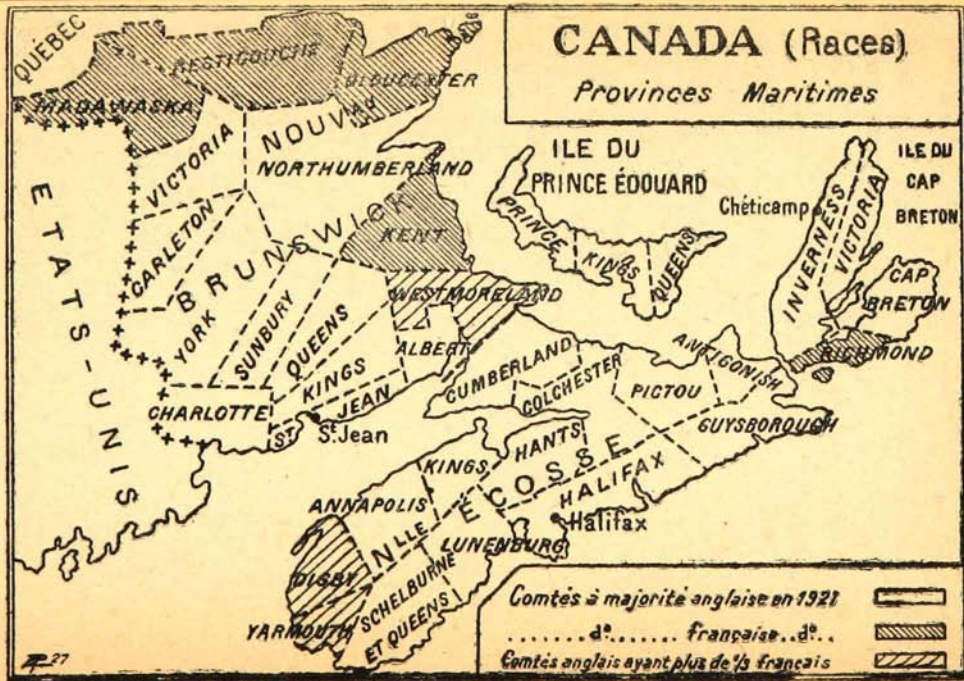
La Nouvelle-Écosse, qui comptait 387.800 habitants en 1871, 459.574 en 1901, et 492.338 en 1911, en renfermait 523.837 en 1921, soit une progression de 31.499, ou 6,3 %, pour la dernière période décennale. Cette plus-value est

très inégalement répartie dans les dix-huit comtés de la province. Ainsi, deux d'entr'eux l'absorbent pour la presque totalité. Ce sont ceux d'Halifax, en augmentation de 17.000 âmes et de Cap-Breton, en augmentation de 13.000, c'est-à-dire ceux qui renferment les principales villes ; Halifax et Sydney.

Six comtés présentent encore une augmentation ; mais dans les dix autres il y a recul, léger il est vrai, mais persistant cependant, car, en 1911, on comptait également une diminution dans onze comtés, presque tous les même. A cette époque, l'augmentation décennale de 32.700 habitants était absorbée, presque entièrement aussi, par les deux comtés de Cap-Breton (24.000) et d'Halifax (5.600). Ainsi donc, depuis vingt ans, il n'y a pour ainsi dire pas de changement dans le mouvement de peuplement et de dépeuplement de la Nouvelle-Écosse.

Cependant on doit constater que six comtés, ceux de Hants, Queens, Guysborough, Antigonish, Richmond et Victoria, ont, en 1921, une population inférieure à celle qu'ils possédaient en 1871. Dans 7 autres, la population est à peu près stationnaire depuis cinquante ans.

Les principales villes de la Nouvelle-Écosse sont : Halifax, la capitale, 58.372 habitants ; Sydney, 22,545 et Glace Bay, sa voisine, 17.007. Halifax n'en comptait que 29.582, en 1871.



Des deux autres il n'était point question à cette époque et c'est seulement en 1891 que Sydney apparaît avec 2.447 habitants. L'industrie charbonnière, au milieu de laquelle elle croit et prospère, paraît devoir lui assurer de brillantes destinées.

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick ne comptait, au moment de sa séparation de la Nouvelle-Écosse, en 1784, que 16.000 habitants, dont 12.000 loyalistes, récemment arrivés des États-Unis et environ 1.500 habitants de langue française, débris des Acadiens déportés par les Anglais en 1755. En 1871 sa population s'élevait à 285.594 habitants ; elle était de 331.120, en 1901, de 351.889 en 1911 et de 387.876, en 1921, accusant une augmentation de 35.987 habitants, ou 10,2 %, pour la dernière période décennale.

Moins qu'en Nouvelle-Écosse, cette augmentation va aux grandes villes. Saint-Jean avec ses 47.166 habitants, n'est en progression que de 4.655 ; Moncton, avec ses 17.488, s'accroît de 6.143 sur 1911, ce qui représente pour ces deux villes une absorption des $\frac{3}{7}$ ^{es} de la plus-value décennale, chiffre de beaucoup inférieur à celui de la Nouvelle-Écosse.

Des seize comtés de la province, sept étaient en régression en 1911. En 1921, on n'en comptait plus que cinq. Ces comtés sont ceux d'Albert, Carleton, Kent, Kings et Sunbury. Leur diminution est légère. En 1911, les sept comtés étaient de langue anglaise. En 1921, un comté, celui de Kent, est de langue française, fait d'ailleurs exceptionnel et qui ne tire pas à conséquence pour les Acadiens, car si la population totale a diminué, la population de langue française a augmenté.

La diminution de population signalée dans quelques comtés, n'est pas un fait nouveau. Pour quelques-uns en effet, elle date d'au moins un demi-siècle et n'a pas cessé de se manifester à chaque recensement. Si on compare les résultats des recensements de 1921 et de 1871, on constate que trois comtés ont aujourd'hui une population inférieure à celle qu'ils possédaient il y a cinquante ans. Ce sont les comtés d'Albert, de Charlotte, de Queens, qui, depuis cette époque, ont perdu respectivement 2.000, 4.400 et 4.800 habitants, soit environ 20 % chacun. Comme sur les 50.000 âmes de ces trois comtés, il n'y a que quelques centaines d'Acadiens, on peut dire sans crainte de se tromper, que c'est à la faible natalité britannique qu'il faut attribuer en partie cette diminution. L'émigration fait le reste.

Ile du Prince-Edouard

L'île du Prince-Édouard, autrefois île Saint-Jean, est la plus petite des provinces du Canada, et comme superficie et comme population. En 1798, elle comptait 9.676 habitants ; en 1871, 94.021 ; en 1891, 109.718. Ce fut là l'apogée de sa grandeur. Depuis lors sa population n'a cessé de décroître. Elle descend à 103.259, en 1901, à 93.728, en 1911, à 88.615, en 1921, c'est-à-dire au-dessous du chiffre qu'elle avait il y a un demi-siècle. Les campagnes se dépeuplent et comme il n'y a guère d'industrie dans l'île et pas de grande ville (la capitale, Charlottetown, n'a que 12.347 habitants), ceux-ci émigrent sous d'autres cieux. Et, fait qui ne s'était pas produit jusqu'ici, l'élément français lui-même se trouve en perte, tombant de 13.000 à 11.000, non que sa natalité ait diminué, mais parce que les Acadiens de l'île ne trouvent pas d'avantages suffisants pour y rester.

C'est la seule province du Dominion dont la population soit en baisse depuis cinquante ans et rien ne permet d'entrevoir une amélioration prochaine. Aussi ses perspectives d'avenir sont-elles assez sombres..

Québec

Avec ses 24.951 habitants, en 1721, portés à 427.465, en 1822 et à 2.361.199 en 1921, la province de Québec, qui a presque centuplé sa population en l'espace de deux siècles, peut être considérée comme un modèle de peuplement automatique. Le recensement de 1871 lui donnait 1.111.566 habitants, celui de 1901, 1.648.898, et celui de 1911, 2.005.776. Dans l'avant-dernière décade la province a réalisé une augmentation de 358.978 habitants ou 21,64 % et dans la dernière une plus-value de 355.423 ou 17,72 %.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est dû presque exclusivement à l'excellente natalité des Canadiens-Français, les immigrants installés dans la province n'y figurant que pour une faible part. Il serait encore bien supérieur, si des milliers de Canadiens ne passaient pas chaque année la frontière américaine avec femmes et enfants, pour aller chercher dans les usines de la Nouvelle-Angleterre un travail qu'ils estiment plus rémunérateur que leurs occupations agricoles. Beaucoup y restent, s'y établissent définitivement et font de leurs enfants de petits Américains. C'est autant de perdu pour le Canada et surtout pour la race française à

laquelle ils appartiennent presque tous. C'est pour ce motif que la plus-value de la dernière décade (1911-1921) est légèrement inférieure à celle de la décade précédente.

Les deux grandes villes de la province ne manquent pas d'exercer leur attraction sur les habitants de la campagne : Montréal, qui de 328.172 habitants, en 1901, s'élève à 490.504, en 1911 et à 618.506 en 1921 ; Québec, qui de 59.000 en 1871, passe à 68.840 en 1901, à 78.710 en 1911 et 95.193 en 1921. De 1901 à 1921, la population des villes (cités) est montée de 26,52 % à 40,48 %.

Cette forte progression des villes n'est pas due seulement à l'émigration des campagnes vers les villes. Elle provient aussi, surtout en ce qui concerne Montréal, de l'annexion des localités suburbaines et de l'afflux d'immigrants européens, presque tous artisans, commerçants, industriels ou intellectuels, les cultivateurs étrangers ne se fixant que rarement dans la province, tandis que la grande cité de Montréal est un centre puissant d'attraction pour toutes les autres catégories d'étrangers.

Si l'accroissement de la population est constant et important tout à la fois dans la province de Québec, il n'est pas sans subir des exceptions dans divers comtés. C'est ainsi que sur les soixante-cinq districts électoraux de la province,

onze représentent, en 1921, une régression de population sur 1911. Ce sont ceux de Bagot, Beauharnois, Berthier, l'Assomption-Montcalm, Lotbinière, Nicolet, Richelieu, Yamaska, Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-Laurent-Saint-Georges. Ces trois derniers districts sont des quartiers de Montréal.

En 1911, la régression sur 1901 ne se faisait sentir que dans sept districts : Beauharnois, Berthier, Brôme, Huntingdon, Georges-Étienne-Cartier, Laprairie et Napierville, Saint-Antoine, Yamaska.

De ces divers districts, quatre sont en décroissance à la fois, sur 1911 et 1921 : Beauharnois, Berthier, Saint-Antoine et Yamaska.

Le recul est généralement peu sensible, variant de 55 à 1.736 habitants, sauf pour Saint-Antoine, quartier anglais de Montréal, où il est de 2.400 sur l'année 1911. Néanmoins il y a dans cette augmentation des districts en décroissance en vingt ans, un symptôme qui pourrait devenir quelque peu inquiétant s'il prenait plus ample extension dans la période décennale en cours. Il est malheureusement à craindre qu'il en soit ainsi au cas où le mouvement d'émigration des districts ruraux aux États-Unis, qui se continue toujours, ne parviendrait pas à être enrayé d'une façon sérieuse.

Comme dans les provinces maritimes, quelques

comtés ont un chiffre de population un peu inférieur à celui qu'ils avaient en 1871. Ce sont les comtés de Brôme, Châteaugay-Huntingdon, Laprairie et Napierville, Missisquoi, Saint-Jean et Iberville, Richelieu.

Ontario

La province d'Ontario est la plus importante du Canada, et par sa population et par l'influence politique qu'elle possède dans le gouvernement fédéral. En 1831, le nombre de ses habitants n'était encore que de 236.702 ; mais, à la suite d'une période de colonisation intensive, il passait à 952.004, en 1851, ayant ainsi quadruplé en l'espace de vingt années. Depuis lors la progression s'est continuée, mais assez inégalement.

Le recensement le moins favorable a été celui de 1901, où l'augmentation constatée n'a été que de 68.626 habitants, soit de 3,25 % seulement, avec un chiffre total de 2.182.947 habitants. Meilleurs ont été les recensements suivants : 1911, avec une augmentation de 344.345 habitants, soit 15,39 % et un total de 2.527.292 habitants ; 1921, avec un accroissement de 406.370 habitants, soit 16,08 % et un total de 2.933.622. Il s'en manque de 307.000 âmes pour que la province d'Ontario dont la population

était de 1.620.851 habitants en 1871, ait réussi à doubler ce nombre en cinquante ans. Il lui faudra pour cela une décade de plus.

Si, dans Ontario, la population anglaise émigre comme la population française dans le Québec, elle va, moins que celle-ci, aux États-Unis, se rendant pour une bonne part dans les provinces de l'ouest du Canada. Tandis que, dans la dernière décade, 291.447 émigrants de l'Ontario (soit les $\frac{4}{5}$ ^{es} des émigrants de la province) ont été fixer leur résidence dans l'ouest, 52.739 seulement du Québec (soit environ $\frac{1}{3}$ des émigrants) ont exécuté le même mouvement.

D'un autre côté, si la natalité britannique est moins forte que la natalité française, il y a compensation du fait de l'immigration. Dans le Québec, il n'y a presque pas de colonisation venant du dehors. Dans Ontario, au contraire, les émigrants provenant des Îles Britanniques s'établissent en assez grand nombre chaque année. Ces diverses causes se contrebalançant, font que la progression des deux provinces types du Dominion suit une marche à peu près parallèle.

L'accroissement de la population urbaine se fait également sentir dans Ontario. La capitale de la province, Toronto, qui rivalise avec Montréal, passe de 59.000 âmes, en 1871, à 208.040 en 1901, à 376.538 en 1911, et à 521.893 en 1921.

Si, en un demi-siècle, la province n'a pas doublé sa population, sa capitale, par contre, est devenue neuf fois plus forte. Hamilton, la seconde ville en importance, s'accroît aussi rapidement passant de 26.880 en 1871, à 52.634 en 1901, puis à 81.969 et à 114.151 dans les recensements suivants.

La capitale fédérale, Ottawa, ne vient qu'au 3^e rang, progressant de 24.141, en 1871 à 59.928 en 1901, puis à 87.062 et à 107.843. London a une croissance moins rapide, passant de 18.000 en 1871 à 37.976 en 1901, puis à 46.300 et à 60.959. En vingt années, de 1901 à 1921, la population des villes (cités) s'est élevée de 21.66 % à 39,60 %.

Comme dans les autres provinces, dont il a été question précédemment, et pour les mêmes motifs, un certain nombre de districts sont en perte depuis un demi-siècle. Ce sont : Durham, Elgin Est, Haldimand, Lanark, Ontario Nord, Perth Sud, Peterborough Est, Prince-Édouard. Peut-être la liste s'allongerait-elle encore un peu, si les modifications territoriales subies par certains districts ne rendaient pas toute comparaison à peu près impossible.

Cet aperçu des vieilles provinces terminé, le peuplement rapide des provinces de l'ouest va se présenter sous un jour tout à fait différent.

Provinces de l'ouest

De toutes les provinces du Dominion, celles de l'ouest ou des prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), sont les dernières venues à l'existence, mais ce ne sont pas celles dont le développement a été le moins rapide. Bien que la plus ancienne — le Manitoba — ne date que de 1870 et que les deux autres ne soient dotées d'une organisation autonome que depuis 1905, elles ont, à elles trois, une population presque double de celle des provinces maritimes (1.950.000 contre un million d'habitants). Mais cela tient à ce que, depuis quarante ans, le flot des immigrants, venus de tous les points du monde, n'a cessé de se déverser dans les riches plaines de l'ouest, tandis qu'il se fixait beaucoup moins dans les vieilles provinces orientales. Et ce n'est là qu'un commencement, car les augures entrevoient pour l'ouest un peuplement de 100 millions d'habitants, c'est-à-dire plus de dix fois ce que renferme aujourd'hui le Canada tout entier.

Cet immense territoire faisait naguère partie du domaine de la Compagnie de la baie d'Hudson qui, se livrant uniquement au commerce très rémunérateur des fourrures, ne cherchait nullement à le peupler et s'efforçait même d'en dé-

fendre le plus possible l'entrée, afin de se réserver une source de profits à peu près exempte de risques. Seuls les Indiens, en nombre peu élevé habitaient la plaine s'étendant à perte de vue, ainsi que les trappeurs, ne vivant que de leur chasse.

Il en fut ainsi pendant plus d'un siècle. Isolés du reste du monde, à une époque où il fallait plusieurs mois pour se rendre du cœur du pays au littoral, dans une région où, non seulement il n'y avait pas de routes, mais encore où rien ne poussait en dehors de l'herbe drue qui recouvrait le sol, les trappeurs ou coureurs de bois s'allièrent peu à peu aux femmes^{des} sauvages et formèrent cette race des métis dont il existait une dizaine de mille de sujets lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, en 1870. La chasse et la pêche formaient leur seule nourriture ; la tente était leur seule demeure, car l'absence presque complète de végétation arborescente rendait à peu près impossible la construction de cabanes, dans la plus grande partie du pays tout au moins.

Cet état de choses aurait pu durer longtemps encore, si la Compagnie de la baie d'Hudson n'avait été amenée, en 1870, à renoncer à sa suzeraineté sur ce vaste territoire et à abandonner ses droits de propriété, moyennant les compensations que lui accorda le gouvernement

fédéral. Dès lors la voie était ouverte à la colonisation. Mais, peu nombreux furent les premiers pionniers pour l'ouest, car il fallait quelque chose comme trois mois de voyage pour se rendre de Montréal aux bords de la rivière Rouge, au Manitoba, et, le pays ne produisant rien il fallait tout emporter. Le peuplement fut donc fort long au début.

Mais quand fut commencée la construction du grand chemin de fer interocéanique destiné à relier les territoires baignés par le Pacifique à ceux battus par les flots de l'Atlantique, le mouvement de colonisation s'intensifia peu à peu, et, à mesure que l'homme blanc pénétrait dans le pays, s'y établissait et faisait produire à cette terre vierge d'opulentes moissons, le Peau-Rouge repliait sa tente, allait établir son wigwam toujours plus loin, tandis que les innombrables troupeaux de buffalos, dont le galop faisait trembler le sol, tombaient sous la balle impitoyable du chasseur, à tel point qu'au bout de quelques années de massacre, il fallut réunir dans un enclos les derniers survivants pour préserver la race d'une complète disparition.

Lorsque le chemin de fer du Pacifique Canadien, après de nombreuses vicissitudes, fut enfin achevé et inauguré (1886), des groupes de colons étaient déjà établis jusqu'au pied des

Montagnes Rocheuses, des villes sortaient du sol, et l'une d'elles, Winnipeg, qui n'était encore que l'humble Fort-Garry en 1870, alignait 25.000 habitants en 1881. Cette ville champignon aurait sans doute continué sans arrêt sa rapide progression, si un *boom* formidable sur les terrains, suivi d'un *krach* non moins retentissant, n'avait paralysé son essor pendant près de vingt années.

Le Manitoba se trouvant le plus rapproché du bassin du Saint-Laurent, fut le premier colonisé. Mais là, dès leur arrivée, les premiers défricheurs se heurtèrent aux métis, à peu près seuls occupants, avec les Indiens, des territoires envahis par les colons. Les métis demandaient l'octroi régulier des terres qu'ils foulaient aux pieds et comme la réponse du gouvernement fédéral, qu'ils savaient plutôt mal influencé que bien disposé à leur égard, tardait beaucoup à venir, ils se soulevèrent sous la conduite de l'un d'eux, Louis Riel et formèrent un gouvernement indépendant. Dans l'impossibilité d'intervenir aussitôt par les armes, en raison de la distance et de la difficulté presque insurmontable des moyens de transport, le gouvernement d'Ottawa eut recours à l'intervention de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, pour aplanir le différend qui avait pris un caractère des plus aigus.

Le grand évêque du Nord-Ouest canadien

quitta aussitôt Rome, où il assistait au concile œcuménique, pour se transporter sur les bords de la rivière Rouge, centre du mouvement, et grâce à sa haute influence sur les métis et les sauvages, parvint à mettre fin au conflit, à la suite des concessions que fit le gouvernement fédéral, concessions qu'il fit d'ailleurs appuyer par les baïonnettes du général Wolseley.

La question des terres une fois réglée, nul obstacle n'arrêta plus le mouvement de colonisation. Les Canadiens d'abord, puis les émigrants survenant de tous les pays d'Europe, se lancèrent à la conquête du nouvel Eden. En 1901, il n'y avait encore que 419.512 habitants dans les trois provinces des prairies, mais en 1921, on en comptait 1.956.082. Telle fut l'origine du peuplement de l'ouest canadien.

Le premier relevé de la population au Manitoba, en 1871, constate la présence de 25.228 habitants. En 1881, il y en a 62.260 ; en 1891, 152.506 ; en 1901, 255.211 ; en 1911, après une période de peuplement intense, 461.394 et, en 1921, 610.118.

Une seule ville, Winnipeg, la capitale de la province, a su prendre un développement rapide. Créée de toutes pièces au lendemain du soulèvement des métis de 1870, elle renferme 25.000 habitants dix ans plus tard, 42.925, en 1901 et 179.087 en 1921. La seconde ville en

importance, Brandon, n'a que 15.000 habitants. Le Manitoba étant essentiellement un pays agricole, sans industrie, les agglomérations de population sont, par suite, peu nombreuses. La création de voies ferrées sur tous les points de la province a d'ailleurs facilité l'expansion de la population.

La race indienne, enclose dans des réserves qu'elle juge bien étroites par rapport aux vastes territoires qu'elle parcourait sans entraves avant l'envahissement des Blancs, ne compte que pour 10.000 âmes. Ne voyant plus d'avenir devant elle, craignant toujours d'être refoulée de plus en plus loin, elle cesse de s'accroître. Ce qui ne disparaîtra pas, se fondera peu à peu dans la masse blanche, comme ont fait les Hurons et les Iroquois de la province de Québec. Le même phénomène se reproduit dans les autres provinces des prairies.

A l'ouest du Manitoba et, comme ce dernier, sur la frontière rectiligne des États-Unis, que forme le 49^e degré de latitude, se prolongent les deux provinces de Saskatchewan et d'Alberta. D'abord simples territoires, elles n'ont obtenu leur pleine autonomie administrative que du jour où elles ont été élevées au rang de provinces, en 1905, jouissant alors seulement de toutes les prérogatives que possèdent les autres provinces du Dominion.

La Saskatchewan, qui forme la province du milieu, n'avait encore, en 1901, que 91.279 habitants. Dix ans plus tard, le flot des immigrants faisait monter ce chiffre à 492.432 et, en 1921, à 757.510, soit 150.000 de plus que le Manitoba, qui a cependant une plus longue existence.

De toutes les provinces du Canada, c'est la Saskatchewan qui détient le record de la rapidité du peuplement. C'est aussi la province qui compte la plus forte proportion de population rurale, celle-ci dépassant les deux tiers des habitants. Il n'y a pas de grande ville. La plus importante, Regina, qui est aussi la capitale de la province, ne renfermait, en 1921, que 34.432 habitants; en 1901, elle n'en comptait que 2.250, et, lorsque l'auteur de ces lignes la visita en 1886, elle ne comprenait que quelques barraques. Seule du Dominion, la toute petite province de l'île du Prince-Édouard, possède un chef-lieu qui soit moins peuplé. Cette importance de la population rurale s'explique par le caractère essentiellement agricole de la province, ce qui n'implique pas pour elle une diminution de richesse et de prospérité.

La troisième et plus occidentale des provinces des prairies, l'Alberta est limitée à l'ouest par les Montagnes Rocheuses, qui la séparent de la Colombie. De nature agricole, elle aussi, elle est en même temps un pays d'élevage, et nom-

breux sont les ranchs de chevaux et de bestiaux établis jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Elle possède aussi des mines de charbon qui fournissent, surtout aux régions de l'ouest, le combustible dont elles ont besoin. Ainsi que la Saskatchewan, elle date, de 1905, son entrée comme province dans la confédération.

Sa population, qui n'était que de 73.022 habitants en 1901, s'élevait à 374.295 dix ans après grâce à une abondante immigration, pour atteindre 588.484 en 1921. Là aussi la place ne fait pas défaut sur des terres riches et fertiles et l'accroissement de la population ne peut manquer de se faire rapidement.

L'Alberta renferme deux villes importantes, Calgary et Edmonton, qui croissent l'une et l'autre avec une rapidité à peu près égale. Toutes deux se disputèrent à l'origine le privilège d'être le chef-lieu de la province. Ce fut Edmonton qui l'emporta. Calgary comptait, en 1921, 63.305 habitants et Edmonton 58.821. Chacune ne renfermait qu'un peu plus de 4.000 âmes en 1901.

Depuis la construction du Pacifique Canadien, deux nouvelles voies ferrées transcontinentales sont venues s'ajouter aux nombreuses lignes d'embranchement créées de tous côtés ; ce sont : le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Nord. De graves embarras financiers étant venus entraver leur fonctionnement, l'État a racheté

ces lignes qu'il exploite directement sous le nom de National Canadien. Grâce à ces multiples moyens de communication, la colonisation, qui s'était d'abord localisée le long du Pacifique Canadien a pu se répandre de tous côtés et s'étendre même jusqu'à la région boréale de la rivière de la Paix. Aussi l'essor des trois provinces des prairies est-il aujourd'hui assuré. Les riches terres à céréales, qui feront du Canada central le plus puissant grenier à blé du monde, ne sont qu'en faible partie mises en valeur ; le sol n'est pas « cassé » partout dans les régions habitées. La marge de peuplement reste donc considérable.

C'est à l'extrémité occidentale du Dominion, entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique, qu'est située la dernière des grandes provinces du Canada : la Colombie Britannique. Ici tout change : le sol est très montagneux, les forêts sont étendues et épaisses, garnies d'arbres magnifiques, les plaines rares et le climat particulièrement doux. Aussi la nature des produits est-elle essentiellement différente. La Colombie est réputée pour ses ressources minières, ses bois, ses pêcheries et ses fruits, qui font concurrence à ceux de Californie.

Entrée dans la Confédération au moment de sa formation, la Colombie comptait 36.247 habitants au recensement de 1871. Dix ans plus tard, ce chiffre passait à 49.459, puis à 98.173, en

1891, à 178.657 en 1901, pour atteindre 392.480 et 524.582 aux deux derniers recensements. Bien que n'exerçant pas sur les immigrants la même attraction que les provinces des prairies, la Colombie n'en a pas moins profité, pour une part appréciable, du grand courant migrateur du commencement du siècle. Sa position maritime, qui en fait le débouché naturel du Canada vers l'Extrême-Orient, y a été aussi pour beaucoup. Vancouver le terminus du chemin de fer du Pacifique sur la mer et le grand port d'embarquement pour la Chine, le Japon et l'Australie, a dû à cette situation privilégiée de prendre un développement considérable. Site boisé, couvert d'arbres de dimensions gigantesques, Vancouver ne possédait encore que des barraques, lorsque la Compagnie du Pacifique Canadien y ouvrit ses premiers chantiers de construction. En 1881, la grande cité ne figure pas encore dans les tableaux du recensement ; mais, en 1891, elle compte déjà 13.000 âmes, 26.000 en 1901, 95.000 dix ans plus tard et 117.217 en 1921. Son avenir est considérable, car elle jouera, sur le Pacifique le même rôle que Québec et Montréal sur l'Atlantique.

Vancouver n'est pas la capitale de la Colombie. Ce titre est dévolu à Victoria, autre port, mais situé dans l'île de Vancouver. Seconde ville de la province, elle renfermait 38.727 habitants en 1921.

La Colombie se ressent de sa situation géographique en face de l'Extrême-Orient, Chinois et Japonais y sont plus nombreux que dans tout le reste du Dominion et leur immigration serait encore plus élevée sans l'antipathie que leur montre la race blanche, et sans les restrictions apportées à leur établissement sur le sol canadien.

Pour clore ce tableau du peuplement du Canada, il ne reste plus à parler que du Youkon et des territoires inorganisés du grand nord. Dans ces immenses régions glacées, le pays du « Grand silence blanc », qu'à dépeint d'une façon si originale Louis-Frédéric Rouquette, où aucune culture n'est possible, l'homme ne peut vivre que du produit de la chasse et de la pêche. C'est dire combien la population y est clairsemée.

Il y eut un temps cependant où la recherche de l'or attirait les prospecteurs au Yukon. Il y avait alors de la vie dans cette région. C'était à la fin du XIX^e siècle, en 1897. A cette époque, la nouvelle que d'importants gisements aurifères se trouvaient enfouis sous les terres glacées de l'Alaska et du Yukon, provoque la venue d'une foule de prospecteurs. Malgré la neige et le froid, malgré l'absence de transports, malgré la difficulté incroyable de vivre, des milliers d'aventuriers se ruèrent sur le Yukon. Une petite capitale, Dawson, sortit de terre en un clin d'œil. On trouvait de l'or. On vivait largement. On se

distrayait comme on pouvait. Dans les rares lieux de plaisir de Dawson : maisons de jeu et cafés-concerts, où les artistes, souvent improvisés, ne donnaient pas toujours satisfaction au public ; d'où bris de vaisselle et de mobilier, avec accompagnement parfois de coups de revolver. C'est ce qui explique comment on pouvait lire dans un de ces établissements cette pancarte si suggestive placée bien en vue du public : « Prière de ne pas tirer sur le pianiste ! »

Mais aujourd'hui, les placers ont à peu près cessé de « payer » et la population s'en va aussi rapidement qu'elle était venue. En 1901, époque de plein essor, on comptait 27.219 habitants au Yukon, mais ce chiffre est tombé rapidement à 8.512 en 1911 et à 4.157 en 1921.

Dans les territoires inorganisés du nord, on relève 18.481 habitants, en 1911, mais on n'en trouve plus que 7.234 en 1921. C'est une région morte pour le peuplement. De nouvelles découvertes du précieux métal pourraient seules la réveiller un peu, mais toujours à titre éphémère.

CHAPITRE III

Le peuplement français

I. — DANS LES PROVINCES DE L'EST

Considéré dans son ensemble, le peuplement français du Canada s'accomplit de deux façons différentes : dans les vieilles provinces il se fait automatiquement, par le seul excédent de la natalité, tandisque dans les nouvelles provinces il est à la fois la résultante de l'immigration des Canadiens et de la multiplication des berceaux.

Provinces maritimes

On a souvent qualifié de « miracle acadien » la survivance du peuple acadien. C'est bien, en effet, pour lui un véritable miracle que d'avoir survécu aux déportations en masse effectuées en 1755, contrairement au droit des gens et sans aucune pitié, par ordre du gouverneur anglais Lawrence.

Première colonie de la France en Amérique,

fondée en 1604, l'Acadie fut dotée d'une organisation distincte de celle du Canada avec lequel elle ne pouvait communiquer que par mer. Elle se développa isolément par suite, et ne lia pas ses destinées à celles du Canada. C'est ce qui explique la légère teinte de particularisme qui, encore aujourd'hui, distingue les Acadiens des Canadiens. Elle reçut de la mère-patrie environ 400 colons. Ce fut tout. De ces 400 colons, était issue une population de 2.500 âmes, lorsque l'Acadie fut cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht.

Elle était devenue possession britannique, mais ses habitants, profondément attachés au sol qu'ils cultivaient, n'avaient pas quitté le pays. Leurs fermes florissantes et leurs troupeaux excitaient la convoitise des vainqueurs. Bien qu'ils fussent des sujets soumis et obéissants, les Anglais, arguant de leurs sympathies d'origine, résolurent de s'en débarrasser en les transportant en masse loin de leur territoire.

Aux Acadiens réunis par ordre, le 5 septembre 1755, dans l'église de Grand-Pré, les autorités anglaises déclarèrent brusquement qu'ils allaient être immédiatement déportés. La fuite était impossible, toutes les issues étant occupées par des soldats. Ailleurs, les villages étaient entourés par surprise et leurs habitants gardés prisonniers.

Alors, sans tenir aucun compte des liens de famille, les malheureux Acadiens furent entassés pêle-mêle sur des navires amenés pour cette tragique expédition. Plus de 7.000 furent ainsi transportés. Ce fut ce que les Acadiens appelèrent le *Grand Dérangement*.

Beaucoup périrent de maladie, de misère ou de faim, soit au cours du voyage, soit sur les rives inhospitaliers de l'Amérique anglaise, où ils furent semés au hasard, après avoir été souvent séparés, les femmes de leurs maris, les enfants de leurs parents. Ceux, fort peu nombreux, qui avaient pu échapper au guet-apens, s'enfuirent en abandonnant tout ce qu'ils possédaient et vécurent longtemps dans les bois, plus misérables que les sauvages dont ils partageaient l'existence.

Dix ans après, quand la paix fut conclue et la tourmente un peu apaisée, quelques groupes de transportés parvinrent, après plusieurs mois de voyage, à regagner péniblement l'Acadie. Ils y trouvèrent ceux qui, après la saisie de leurs terres et de leurs biens, vivaient comme ils pouvaient dans les lieux où ils avaient trouvé un refuge et qui tous ensemble, étaient environ 2.800. Ces survivants du désastre de 1755 furent la souche des Acadiens d'aujourd'hui, qui, sans le secours d'aucune immigration, sont devenus près de 200.000, en pleine possession de leurs

droits civils et politiques et tenant, en outre une place importante dans la marche des affaires publiques dans une des trois provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick, où ils forment le tiers de la population totale. C'est la revanche des berceaux.

Cette admirable progression des habitants de descendance et de langue françaises n'est due qu'à eux seuls, et si elle ne s'est pas fait sentir avec la même force dans les trois provinces issues de l'Acadie, cela tient à des considérations locales et non à l'abaissement de la natalité qui, partout, s'y tient à un niveau élevé.

Selon E. Rameau de Saint-Père, un de leurs historiographes les plus autorisés, les Acadiens étaient environ 8.000 en 1803. Ce chiffre monte à 12.000 en 1812, pour atteindre 32.000 en 1840 et 69.000 en 1860.

Les recensements postérieurs à la Confédération en relèvent 87.740 en 1871, 108.605 en 1881, 139.000 en 1901 et enfin 189.700 en 1921. Ainsi se fit la renaissance de tout un peuple.

C'est dans la *Nouvelle-Ecosse* actuelle que se fondèrent les premiers établissements français en Acadie. Si cette province est la première des trois où s'est accomplie la prise de possession du sol, elle n'est que la seconde au point de vue du peuplement acadien, venant après le Nou-

veau-Brunswick et avant l'île du Prince-Édouard.

Sur une population totale de 523.387 habitants, que lui donne le recensement de 1921, elle ne contient que 56.619 Acadiens, représentant un peu moins de 11 % des habitants. Il y a cinquante ans, lors du premier recensement décennal de la confédération canadienne (1871) il y avait en Nouvelle-Écosse 32.833 Acadiens, sur un ensemble de 387.800 habitants, soit plus de 11 %. Ce chiffre s'élève à 41.219 en 1881, pour redescendre (officiellement seulement) à 29.838, soit 11.000 de moins, en 1891, par suite des fantaisies et inexactitudes du recensement Johnson (1). Puis il remonte à 45.161 en 1901, 51.746 en 1911 pour arriver au chiffre actuel. La proportion est, en quelque sorte, restée la même.

L'augmentation des Acadiens — 11.000 en vingt ans — relativement faible, n'est pas en rapport avec leur natalité. Elle est imputable aux difficultés de l'existence, les Acadiens émigrant en assez grand nombre aux États-Unis, parce

(1) Un exemple pour établir comment le recenseur fantaisiste de 1891 a supprimé 11.000 Acadiens, soit le quart d'entre eux : En 1881, le recensement établit la présence dans les comtés d'Halifax sud, Lunenburg, Queens et Shelburne de 3.654 Acadiens. En 1891, on n'en relève plus que *trois* dans ces mêmes comtés ! Que sont devenus les autres pour le recenseur ?

que les bonnes terres sont rares et que la pêche — beaucoup sont échelonnés sur les côtes — ne rapporte pas assez pour nourrir leur nombreuse famille, enfin parce qu'il n'y a pas, dans le pays suffisamment d'usines et de manufactures pour leur donner du travail.

Si l'augmentation de la population acadienne est faible en Nouvelle-Écosse, elle est cependant bien supérieure à celle de la population non française — presque toute britannique. En effet l'accroissement de la population totale étant de 64.263 pour les deux périodes décennales de 1901 à 1921 et celui des Acadiens de 11.000, il en résulte que la proportion d'accroissement de ces derniers est de plus de 15 %, alors qu'ils ne représentent que 11 % de la population totale.

Les Acadiens sont assez inégalement répartis en Nouvelle-Écosse. Les principaux groupes se rencontrent dans les comtés de Richmond et d'Inverness, situés dans l'île du Cap Breton, et dans les comtés de Digby et Yarmouth, au sud-ouest de la province (1). Ces quatre comtés renferment à eux seuls 31.000 Acadiens, sur 78.371 habitants, en 1921, soit 39,50 % de la population. En 1911, on y avait relevé 30.993 Acadiens, sur 82.231 habitants. Il s'en suit que, durant cette décade, la situation des Acadiens

(1) Voir la carte page 33.

est restée inchangée, puisqu'ils ne bénéficient que d'un accroissement de sept unités, tandis qu'il y a régression dans l'ensemble de la population, puisque celle-ci est en perte de près de 4.000 âmes.

En remontant encore à dix ans plus loin (1901) on relève dans ces mêmes comtés, 27.466 Acadiens sur 81.141 habitants. En vingt ans, les Acadiens ont donc seuls progressé (+ 3.544), alors qu'il y a recul de la population britannique (— 2.640).

Un seul comté, celui de Richmond, possède une majorité acadienne : 6.796 sur 12.577 habitants. Mais deux autres, ceux de Digby et de Yarmouth, ont une très forte minorité d'Acadiens : 9.727 et 9.311 sur 19.612 et 22.374 habitants. Pour Digby, un accroissement de 80 unités seulement, suffirait pour donner une majorité acadienne à ce comté.

Ce n'est point dans les comtés dits « acadiens » que se fait l'accroissement le plus important de la population de langue française. Où se produit-il donc ? Dans les comtés où se trouvent les deux grandes villes de la province, ceux d'Halifax et de Cap Breton. Dans le premier, les Acadiens passent de 4.800 à 5.995, de 1911 à 1921, et dans le second, de 4.127 à 5.526.

Dans tous les autres comtés de la province, les Acadiens ne forment que des groupes de

peu d'importance, sauf dans le comté de Cumberland, limitrophe du Nouveau-Brunswick, où ils sont au nombre de 3.975, représentant à peine un dixième de la population totale. Ce comté doit être cependant cité pour le rapide développement de sa population acadienne, qui a presque quadruplé en quarante ans, car les Acadiens n'étaient que 1.043 en 1881.

Un autre comté, celui de Pictou, voisin du précédent, est en non moins bonne voie de progression. Les Acadiens, qui n'y figuraient que pour 284 unités, en 1881 et 425, en 1901, atteignent 1.555 en 1921, triplant ainsi leur nombre en vingt ans et justifiant ainsi leur fécondité habituelle.

Plus lente, mais régulière, est la progression française dans Inverness : 3.635 en 1881 et 5.166 en 1921. Là, se trouve le gros centre isolé de Cheticamp, de 2.550 Acadiens, qui non seulement résiste à l'absorption, mais encore se développe au milieu des Écossais qui forment la grosse majorité du comté d'Inverness.

Mais les deux comtés de Cumberland et de Pictou sont des exceptions. Leur rapide augmentation montre toutefois ce que pourraient devenir les autres comtés, si le fléau de l'émigration n'y sévissait pas. Progression lente, mais continue, telle est la caractéristique du peuple acadien de la Nouvelle-Écosse.

Avec le *Nouveau-Brunswick* c'est une autre note qu'il faut faire entendre.

C'est au Nouveau-Brunswick que l'on rencontre la plus forte agglomération d'Acadiens : 121.111 sur une population totale de 387.876 habitants, alors qu'on en comptait seulement 44.907 en 1871. Le recensement de 1911 avait relevé 98.611 Acadiens sur 351.889 habitants et celui de 1901, 79.979 sur 331.120. Et, en remontant à 1881, on ne se trouvait en présence que de 56.635 Acadiens sur 321.233 habitants.

De la comparaison de ces chiffres il résulte que, de 1881 à 1921, la population de langue française a progressé de 64.476 habitants, alors que la population totale ne s'augmentait que de 66.643 unités. Par suite, on est fondé à dire que les Acadiens seuls accusent un accroissement, et un accroissement notable, ayant plus que doublé leur nombre, tandis que la population d'autres origines reste à peu près stationnaire : 266.765, en 1921, contre 264.589, en 1881.

Cette constatation établie, il ne faut pas être grand clerc pour entrevoir que, dans un temps qui n'est pas très éloigné — quelques décades — la population acadienne, si elle suit la même voie de progression automatique, deviendra majorité dans la province. Cette éventualité sera encore plus rapprochée, si la population anglaise, au lieu de rester stationnaire, se met à décroître —

ce qui arrive déjà dans quelques comtés — cédant la place, comme il advient dans d'autres provinces — dans les cantons de l'est, au Québec, dans l'est de l'Ontario, par exemple — devant l'envahissement progressif de l'élément français.

Comment se fait-il que dans deux provinces à peu près semblables et comme origines et comme existence politique, les Acadiens s'accroissent beaucoup plus vite au Nouveau-Brunswick, qu'en Nouvelle-Écosse ?

Cela provient, en dehors de quelques circonstances particulières, de ce que les Acadiens de la première province sont plus groupés que ceux de la seconde, formant sur le littoral du golfe du Saint-Laurent et sur les confins de la province de Québec un bloc compact qui se tient, tandis que ce bloc n'existe pas en Nouvelle-Écosse, où les Acadiens sont répartis en plusieurs groupes séparés les uns des autres et n'ayant pas, par suite, la cohésion, la force de résistance et la puissance d'expansion de leurs compatriotes du Nouveau-Brunswick.

Cela provient aussi de ce que les cultivateurs sont plus nombreux au Nouveau-Brunswick. L'attraction qu'exerce la propriété terrienne, retenant au sol ceux qui y sont déjà fixés, et la possibilité d'une colonisation facile pendant de nombreuses années, en raison du grand nombre de terres encore inoccupées, contribuent effica-

cement au développement de la population agricole.

Enfin, une raison qui découle de la précédente, c'est que le travail de la terre retenant davantage les habitants, ceux-ci trouvent plus facilement, dans cette exploitation du sol, des moyens d'existence que d'autres moins heureux, vont demander aux États-Unis.

L'accroissement de la population acadienne au Nouveau-Brunswick se fait avec une régularité mathématique. Dans les comtés de Gloucester et de Kent, les citadelles acadiennes de la province, on comptait, en 1921, 33.051 habitants de langue française sur un total de 38.684 âmes pour le premier comté et 17.436 sur 24.376 pour le second. En 1901, le recensement donnait 22.600 Acadiens sur 27.996 habitants dans Gloucester et 16.068 sur 23.958 dans Kent. En vingt ans, les Acadiens ont donc gagné plus de 10.400 unités dans Gloucester et de 1.300 dans Kent.

Le comté de Kent offre cette particularité de marquer une diminution de population globale sur 1911. C'est la première fois que pareille aventure arrive à un comté en grande majorité acadien. Mais cette exception a ceci de particulier qu'elle ne provient pas de la diminution de la population française, au contraire. En effet, si le comté enregistre une diminution totale de 713 habitants, il y a, par contre, augmentation

de 547 unités pour la population de langue française, ce qui fait qu'en réalité la population britannique a diminué, non pas de 713, mais de 1.260, puisqu'il faut lui enlever le gain de 547 Acadiens.

Ce sont du reste les Acadiens qui tiennent et de beaucoup, le premier rang au point de vue de la natalité dans la province. Sur une augmentation de 36.000 habitants, en 1921, les Acadiens en revendiquent 23.000. Leur part proportionnelle était encore plus forte en 1911 : 18.000, sur une augmentation totale de 20.000. C'est là une démonstration saisissante de la faiblesse de la natalité britannique.

Dans les comtés dits « acadiens », où se trouve groupée la plus grande partie de la population de langue française (116.000 sur 121.000), on jugera, par le tableau suivant, de la marche en avant de cette population depuis 1881.

COMTÉS	1881	1891	1901	1911	1921
—	—	—	—	—	—
Gloucester	15.687	18.931	22.600	27.732	33.051
Kent	13.013	14.907	16.068	17.436	17.983
Restigouche	2.002	2.713	4.640	8.136	14.051
Madawaska et					
Victoria	8.854	7.751	13.380	18.480	22.040
Northumberland.	2.736	3.303	5.506	6.818	8.264
Westmoreland ..	11.798	13.676	15.072	17.021	25.239
TOTAUX	54.090	61.281	77.266	95.623	130.634

Depuis 1881, les Acadiens ont passé de 54.000 à 130.000 dans ces comtés, soit un gain de 76.000 âmes.

Comme on le voit, quatre comtés : Gloucester, Kent, Restigouche, Madawaska-Victoria, ont une forte majorité d'Acadiens. Un cinquième comté, Westmoreland, en possède une importante minorité. Les comtés de Gloucester et Westmoreland ont plus que doublé leur population acadienne en quarante ans. Northumberland l'a triplé. Restigouche a eu une progression encore plus rapide, ayant septuplé le nombre de ses Acadiens. Quant à Victoria-Madawaska, son accroissement ne peut être apprécié aussi exactement, par suite des modifications territoriales survenues depuis l'avant-dernier recensement. Il n'en est pas moins fort appréciable.

D'autre part il est intéressant de constater combien, dans plusieurs de ces comtés la population anglaise reste stationnaire, ou même diminue comme dans Kent. Dans ce comté la régression est aussi régulière qu'ininterrompue. En voici le tableau :

COMTÉS	1881	1891	1901	1911	1921
—	—	—	—	—	—
Gloucester	5.696	5.966	5.207	4.930	5.633
Kent	9.004	8.936	7.527	6.940	5.933
Restigouche	3.838	5.595	5.759	7.551	8.782
Madawaska et					
Victoria	6.107	10.466	6.692	18.480	10.898
Northumberland . .	21.545	22.410	22.305	24.376	25.721
Westmoreland	24.331	27.801	25.239	27.540	32.521
TOTAUX	70.521	81.174	72.729	89.817	89.488

De 70.000 en 1881, la population anglaise est passée à 89.000 en quarante ans, soit une progression de 19.000 contre une augmentation de 76.000 Acadiens.

Ainsi, tandis que l'élément britannique cesse en quelque sorte de s'accroître, la population acadienne du Nouveau-Brunswick poursuit sa marche avec une régularité mathématique et une ampleur pleine d'espérance pour les descendants des déportés de 1755. Le coup de force du gouverneur Lawrence et de ses acolytes, n'aura fait que stimuler la renaissance acadienne, grâce à une admirable natalité. C'est la revanche pacifique des victimes sur leurs bourreaux.

Ce bel essor a eu sa répercussion dans le domaine politique. Les Acadiens ont maintenant dix des leurs au parlement provincial sur 48 députés et pour la première fois, en 1923, ils

ont eu un premier ministre de leur race, M. Veniot. Celui-ci, élu au parlement fédéral en septembre 1926, a eu l'insigne honneur d'être le premier Acadien appelé à prendre un portefeuille dans le cabinet fédéral formé à cette époque par M. Mackenzie-King.

Dans la trinité des provinces acadiennes, l'île du *Prince-Edouard* est, de beaucoup la moins favorisée. Sa population diminue depuis le commencement du siècle et le groupe acadien, d'abord résistant, a fini par suivre le mouvement. En 1881, la plus petite des provinces du Dominion comptait 108.891 habitants, dont 10.750 Acadiens. En 1891, le nombre de ses habitants s'élève péniblement à 109.078, parmi lesquels 11.847 Acadiens. Elle est alors à son apogée.

En 1901, le mouvement de régression commence : la population descend à 103.259, tandis que les Acadiens, non seulement se maintiennent mais encore continuent à progresser, atteignant 13.866. Ce fut leur point culminant. En 1911, eux aussi fléchissent et descendent à 13.117 sur une population totale de 93.728. Enfin, en 1921, les chiffres réciproques de 11.971 et de 88.615, permettent de constater le mouvement de régression générale.

Les Acadiens sont surtout groupés dans le

comté de Prince, qui fait face au littoral français du Nouveau-Brunswick. Ils sont là 7.910, soit les deux tiers de leur nombre dans la province. Peu fortunés en général, un peu oubliés par suite de leur position insulaire et de leur éloignement, ils n'ont pas le ressort de leurs voisins continentaux, plus favorisés qu'eux à bien des points de vue. Aussi leur avenir est-il plus nébuleux, car leur développement paraît assez problématique.

Québec

La province de Québec a toujours été considérée comme la place-forte de l'élément français au Canada. Sous la domination française il n'y avait pas un colon établi au delà de ses limites actuelles, et elle formait alors le Canada tout entier. Après sa cession à l'Angleterre, en 1763, elle ne reçut tout d'abord de la nation conquérante que des soldats et des fonctionnaires. Mais bientôt les loyalistes, ces colons anglais qui ne voulaient pas reconnaître le gouvernement de Washington et tenaient à rester fidèles à la couronne britannique, vinrent, au nombre de quelques milliers, s'établir au Canada. Ce fut le début de la colonisation anglo-saxonne.

Pendant ce temps la population française, qui

n'avait jamais connu jusque-là une ère de prospérité et de tranquillité matérielle aussi grande, se développait avec une surprenante rapidité, menaçant de submerger l'élément britannique. Celui-ci, effrayé par cette menace sans cesse grandissante, obtint qu'une politique de colonisation intense fut suivie, en stimulant et en favorisant l'immigration anglo-saxonne.

C'est alors que fut formé le projet d'établir une ligne de barrage, à l'aide de la colonisation britannique, afin d'encercler en quelque sorte l'élément français et d'empêcher son expansion en dehors de la province de Québec — alors dénommée le Bas-Canada. Le Haut-Canada — depuis l'Ontario — fut peuplé d'éléments britanniques. On en établit aussi solidement dans la partie méridionale du Bas-Canada appelée les « cantons de l'Est », dont Sherbrooke est la ville principale.

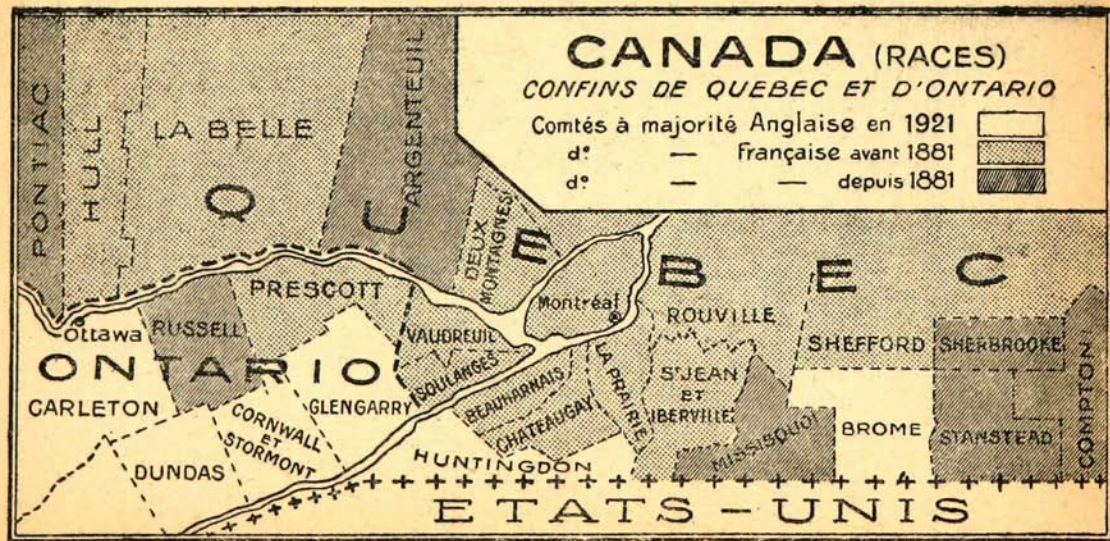
Quel a été le résultat de cette politique ? Celle-ci n'a aucunement atteint son but. Tant que l'élément français a pu croître et se multiplier sur le terrain qu'il occupait, la barrière a subsisté ; mais le jour où son expansion s'est produite, son infiltration, lente, mais progressive, s'est faite dans les cantons de l'Est et s'est même accusée dans les comtés voisins d'Ontario. A partir de ce moment la barrière s'est mise à craquer et la rupture s'est produite sur plusieurs

points. Devant cet envahissement, l'élément britannique a reculé peu à peu, cédant la place aux nouveaux venus, si bien qu'aujourd'hui ces cantons anglais sont devenus pour la plupart des cantons français. Le mouvement continue et dans une ou deux décades les derniers cantons de l'Est auront une majorité française.

La population française du Québec n'a cessé de croître à chaque recensement. De 929.817 habitants en 1871, elle s'élève à 1.093.380, en 1881, puis à 1.186.346 en 1891, à 1.322.115 en 1901, à 1.605.347, en 1911, pour atteindre 1.889.277 en 1921, sur un ensemble de 2.361.199 habitants soit 80 %. Il lui a fallu un demi-siècle pour doubler en nombre.

Si cette avance n'a pas été plus rapide, cela tient à l'abondante émigration qui s'est produite, soit vers les autres provinces du Canada, l'Ontario et l'ouest notamment, soit surtout vers les États-Unis. Malgré cela la population française n'a cessé de s'étendre dans la province, en refoulant peu à peu, comme on va le voir, l'élément britannique des comtés de l'est et du sud.

Au recensement de 1881, les six comtés de Brome, Huntingdon, Mississquoi, Sherbooke, Stanstead et Compton, auxquels on peut joindre les deux comtés d'Argenteuil et de Pontiac, situés dans la partie sud-ouest de la province, renfermaient une population en très grande



majorité de langue anglaise : 78.663 contre 47.287.

Les Canadiens-Français, d'abord peu nombreux, s'accrurent ensuite rapidement et gagnèrent la majorité dans un ou deux comtés à chaque recensement. Ce fut d'abord dans Mississquoi et dans Sherbrooke, en 1891, puis dans Compton, en 1901, dans Stanstead et dans Argenteuil, en 1911, dans Pontiac, en 1921, si bien qu'il ne reste plus à gagner (sans parler de deux quartiers anglais à Montréal) que les deux comtés de Brome et Huntingdon pour que tous les comtés du Québec possèdent une majorité de langue française, ce qui ne tardera pas, sans doute.

Le tableau suivant permettra de suivre la marche progressive de l'élément français d'après les chiffres des recensements depuis 1881.

COMTÉS	1881	1891	1901	1911	1921
—	—	—	—	—	—
Brome	4.910	4.839	4.766	4.977	6.083
Huntingdon	4.617	4.489	5.106	5.372	5.901
Mississquoi	8.009	9.337	9.913	10.479	11.508
Sherbrooke	5.828	8.672	10.690	13.947	21.216
Stanstead	4.749	6.933	8.749	10.655	14.230
Compton	7.706	10.335	14.468	18.714	23.084
Argenteuil	6.414	5.951	7.391	8.559	9.321
Pontiac	5.054	6.663	9.402	14.270	30.037
TOTAUX	47.287	57.219	70.485	86.973	121.380

Ce tableau est la caractéristique du mouvement de peuplement français.

Depuis 1881, la population française des comtés ci-dessus s'accroît à chaque décade ; d'abord de 10.000 âmes, puis de 13.000, de 16.000 et enfin de 34.000 âmes. En même temps qu'elle s'accroît, la population britannique reste stationnaire le plus souvent, ou diminue.

Dans Brôme, elle descend, de 9.804, en 1881, à 7.099, en 1921, tandis que la population française passe, dans le même laps de temps de 4.910 à 6.083. Il y a diminution constante et régulière de la première et augmentation non moins constante de la seconde.

Dans Huntingdon, l'élément anglais tombe de 9.942 à 5.959, tandis que l'élément français monte de 4.617 à 5.901, durant la même période.

Dans Mississquoi, la baisse est également sensible. De 7604, la population britannique descend à 5.559, tandis que la population française s'élève de 8.009 à 11.508.

Dans Stanstead, les Canadiens-Anglais fléchissent de 10.611 à 8.877, tandis que les Canadiens-Français, sautent de 4.749 à 14.230.

Dans Compton, baisse pour les Britanniques de 11.432 à 8.773 et hausse pour les Français de 7.706 à 23.084 .

Il n'y a que Sherbrooke qui fasse exception à la baisse générale dans les cantons de l'Est.

En effet la population anglaise y progresse de 6.284 à 9.361, augmentant ainsi de moitié en quarante ans ; mais la population française progresse encore bien davantage passant de 5.828 à 21.216, quadruplant presque dans le même laps de temps.

En 1881, il y avait dans les cantons de l'Est, 55.677 Canadiens-Anglais à côté de 35.819 Canadiens-Français. En 1921, on ne trouve plus que 45.628 Anglais, en présence de 82.022 Français. Les premiers ont donc perdu 10.000 unités, tandis que les seconds en ont gagné plus de 45.000.

Le même mouvement se fait sentir sur le front de l'Ottawa avec la même force que sur la rive droite du Saint-Laurent. Dans les comtés d'Argenteuil et de Pontiac, il y a baisse de l'élément britannique et progression sensible de l'élément français.

Ainsi, là où pénètre et s'établit en groupes nombreux le Canadien-Français, le Canadien-Anglais, qui ne se sent plus à l'aise, plie sa tente et émigre peu à peu sous d'autres cieux. Ce phénomène est constant et se reproduit avec une régularité mathématique. De là un recul dans le peuplement britannique qui ne fait que s'accentuer à chaque recensement.

Dans le nord de la province de Québec, le Canadien-Français n'a plus en face de lui l'élé-

ment britannique, mais la forêt vierge, qui ne recule que lentement et après un dur labeur. C'est là que se défriche et se peuple peu à peu, depuis le commencement de ce siècle, la région de l'Abitibi. Mais, de ce côté, le Canadien n'a ni à se préoccuper, ni à se presser, car nul ne lui disputera le terrain qu'il conquiert péniblement à coups de cognée. C'est un trop rude métier pour les Anglo-Saxons.

Ontario

Si la province de Québec est considérée comme la place-forte de l'élément français au Canada, celle d'Ontario est considérée comme la citadelle de l'élément britannique. Toutes deux viennent au premier rang pour la population, le développement économique, l'influence politique. Ce sont les deux animatrices du Dominion, sans rivales de leur taille jusqu'à présent, mais qui, à un jour qui n'est peut-être pas très éloigné, verront les provinces de l'ouest leur disputer la prépondérance.

Il y a cependant une différence entre les deux provinces au point de vue du développement des races : c'est que celle de Québec, dans son mouvement d'expansion, déborde sur celles qui l'entourent, tandis que celle d'Ontario, non seu-

lement ne déborde pas, mais encore est entamée sur plusieurs points par les brèches qu'y pratiquent les Canadiens-Français. Ces brèches s'élargissent à chaque recensement et, sans avoir cependant le prétention d'y dominer un jour, les Canadiens-Français pensent y devenir assez nombreux pour que l'on soit obligé de compter avec eux et qu'on leur assure l'exercice de tous les droits, au point de vue de la langue et de l'enseignement notamment, dont la constitution fédérale leur octroie la jouissance, droits que, dans la province de Québec ils reconnaissent si libéralement aux minorités, mais dont ils ne jouissent pas comme il convient dans les provinces anglaises.

Sous la domination française, ce qui constitue aujourd'hui la province d'Ontario n'était qu'un territoire sans population blanche, ne comprenant que des postes fortifiés et des postes de traite, à l'exclusion de toute colonisation, comme celle qui s'était implantée sur les rives du bas Saint-Laurent. Ce ne fut qu'après la guerre, de l'Indépendance américaine que les colons commencèrent à s'y établir et, après les guerres de la période napoléonienne, le mouvement s'intensifia. Le peuplement était essentiellement britannique, mais quelques îlots français avaient surgi après la cession du Canada, et, résistant à toute politique d'absorption,

avaient pris un développement inattendu. D'un autre côté, sur les confins du Bas-Canada, les Canadiens-Français avaient réussi à s'infiltrer peu à peu dans le Haut-Canada.

En 1871, le nombre des Canadiens-Français résidant dans l'Ontario s'élevait à 75.283, sur une population totale de 1.620.851 habitants. Il passait à 102.743, en 1881, pour redescendre à 101.123, en 1891, année du recensement Johnson. En 1901, il atteignait 158.671, ayant doublé en trente ans, puis, en 1911, 202.442 et, en 1921, 248.275 sur une population totale de 2.933.662 habitants. En 1871, les Canadiens-Français représentaient plus de 4,50 % de la population totale ; en 1921, ils en comprenaient environ 8,50 %. L'augmentation, d'une décade à l'autre, est de 43.771, en 1911, et de 46.033 en 1921. A ce taux d'accroissement il y aura environ 300.000 Canadiens-Français au recensement de 1931 et vraisemblablement un demi-million peu de temps après.

Si, dans la province de Québec, les Canadiens-Français forment masse, dans celle d'Ontario ils sont dispersés aux quatre coins de la province. En les prenant suivant leur emplacement géographique, on peut les répartir en quatre groupes : celui de l'est (comtés de Prescott, Russell, etc.) ; celui du nord-ouest (nouvel Ontario) ; celui du sud (Essex) ; celui de l'ouest (Simcoe),

ce dernier, de beaucoup le moins important, mais intéressant à suivre.

Le groupe de l'est, encadré entre le Saint-Laurent et la rivière d'Ottawa, est établi dans un angle qui pénètre dans la province de Québec. Cette position géographique a eu une grande influence sur son peuplement français, les Canadiens du Québec débordant sur trois côtés les comtés de Prescott, Russell et Glengarry, qui forment la pointe de la province et étant ainsi plus facilement portés à y pénétrer. Comme dans les cantons de l'Est, leur infiltration lente, mais persistante, a eu pour conséquence, d'amener le recul de l'élément anglais qui cède, peu à peu, la place aux nouveaux arrivants. Dans Prescott, les Canadiens-Français forment les quatre cinquièmes de la population et, dans Russell, la proportion est à peu près la même.

Le mouvement de pénétration a fait la tache d'huile, car il s'est étendu progressivement aux comtés voisins de Glengarry, Stormont, Carleton et à la capitale fédérale, Ottawa. Partout l'élément français s'accroît à chaque recensement ; tandis que l'élément anglais subit des vicissitudes diverses : tantôt il diminue, tantôt il augmente, ou reste stationnaire. L'ensemble des cinq comtés énumérés ci-dessus et de la capitale fédérale donnait, en 1881, un total de 54.142 Canadiens-Français et de 93.787 Cana-

diens-Anglais. En 1921, les premiers sont 94.515 et les seconds 129.463. L'élément français s'est accru de 40.373 unités et l'élément britannique de 35.676 seulement durant cette période.

Le tableau suivant permet de suivre la marche progressive des Canadiens Français et Anglais dans le groupe de l'est d'Ontario.

COMTÉS			1881	1891	1901	1911	1921
—			—	—	—	—	—
Prescott	Can.	Fr.	14.601	16.250	19.190	20.124	20.805
—	Can.	Ang.	8.014	(1)	7.845	6.546	5.934
Russell.	C.	F.	9.622	14.101	17.522	22.475	25.352
—	C.	A.	14.594		16.053	15.253	16.110
Glengarry	C.	F.	4.188	5.574	7.219	8.710	9.398
—	C.	A.	17.824		14.457	12.283	10.736
Stormont	C.	F.	4.189	5.614	7.004	7.016	8.155
—	C.	A.	13.325		14.172	13.133	13.717
Carleton	C.	F.	1.668	2.484	2.533	4.157	5.427
—	C.	A.	22.590		16.352	23.406	26.325
Ottawa	C.	F.	9.834	12.790	19.027	22.210	25.378
—	C.	A.	17.440		36.051	44.572	60.181

Autant la progression des Canadiens-Français est régulière et continue dans Prescott, autant la régression des Canadiens-Anglais est semblable, les premiers s'élevant de 14.601 à

(1) Le recensement de 1891, sous le rapport des races, ne contient que ces deux divisions : « Canadiens-Français » et « Autres origines ». Il n'est donc pas possible d'établir la part qui revient à l'élément britannique. Quant à la manière dont a été relevée l'appellation « Canadiens-Français » en 1891, on sait qu'elle a été cause de sérieuses inexactitudes.

20.805 et les seconds descendant de 8.014 à 5.394. Dans Glengarry, le mouvement de la population est analogue.

Dans les autres comtés, si l'avance de l'élément français est la même, il y a, à l'encontre de ce qui s'est produit dans Prescott et Glengarry, légère augmentation de l'élément britannique (assez accentuée pour Ottawa), ou état à peu près stationnaire, comme dans Stormont (1).

Actuellement, les deux comtés de Prescott et de Russell ont une incontestable majorité de langue française et ceux de Glengarry et Stormont, aujourd'hui réunis en un seul, ne tarderont pas, sans doute, à renfermer une majorité de Canadiens-Français.

Le nouvel Ontario, où se trouve le second groupe en importance des Canadiens-Français est le territoire incorporé à la province depuis 1912. Situé entre le Québec et le Manitoba, il forme un trait-d'union naturel entre ces deux provinces, ce qui lui donne une importance qu'on ne saurait méconnaître. Fort peu peuplé naguère, il s'est depuis, rapidement colonisé et

(1) Des modifications territoriales survenues en 1921 dans ces comtés (sauf pour Prescott) par suite de l'adjonction ou de la disjonction de plusieurs sous-districts ont rendu plus difficile la comparaison établie entre le recensement de 1921 et ceux qui l'ont précédé. Le tableau ci-dessus, pour 1921, est dressé suivant la délimitation que ces comtés avaient antérieurement à leur modification.

l'élément français venant du Québec a pris une part active à ce peuplement, dû en partie à la création d'importantes voies ferrées qui ont amené sur cette terre vierge de nombreux ouvriers. Ceux-ci, les travaux terminés, ont trouvé avantageux de se fixer au sol avec leurs familles et ont été ainsi la pierre angulaire de la colonisation.

Les multiples remaniements de circonscriptions, la création de nouveaux comtés dans cette partie de l'Ontario rendent assez délicat l'établissement de tableaux comparatifs détaillés. Aussi pour exposer la progression du peuplement, sera-t-il nécessaire de s'en tenir à des chiffres globaux.

D'après le recensement de 1921, les circonscriptions d'Algoma, Fort-William et Rainy River, Port-Arthur et Kenora, Nipissing, Temiskamingue ont absorbé les districts originairement créés sous des vocables plus ou moins différents.

En 1881, l'Algoma était le seul comté cité nominativement et sa population s'élevait à une vingtaine de mille âmes. En 1891, Nipissing prenait place à son tour dans les feuilles du recensement et, vingt ans plus tard, les comtés aujourd'hui existants apparaissaient successivement. En raison des nombreuses modifications territoriales survenues, lesquelles

se compliquent encore de changements d'appellations, il ne sera possible d'établir de comparaisons utiles qu'entre les recensements de 1911 et de 1921.

En 1911, la population du nouvel Ontario s'élevait à 214.759 habitants. Dix ans plus tard elle atteignait 266.900.

La part qu'ont prise les Canadiens-Français à ce peuplement est remarquable. En 1881, on n'en relevait que 1.562 dans l'Algoma, seul territoire tant soit peu peuplé. En 1911, leur nombre montait à 45.355 et atteignait 60.386 en 1921, soit près du quart de la population totale.

C'est dans Nipissing, le long du chemin de fer du Pacifique, que se rencontrent les centres les plus importants de Canadiens-Français : à Mattawa, North Bay, Sturgeon Falls, Sudbury. Ce sont des anneaux de la chaîne qui doit relier plus tard la province de Québec à celle de Manitoba. Dans le nord du Témiskamingue, d'autres centres français se développent non moins rapidement.

Fixé au sol à une date beaucoup plus reculée le groupe du sud, ou d'Essex, diffère sensiblement des précédents sous le rapport de la formation. Là, l'immigration n'entre pour ainsi dire pas en ligne, car le Québec n'y a guère envoyé de colons. C'est par sa natalité que le groupe

s'est développé à l'origine et continue à progresser actuellement. Son mérite n'en est que plus grand, puisqu'il ne doit sa croissance qu'à ses seuls efforts.

Les deux circonscriptions d'Essex Nord et Essex Sud, parfois réunies sous la rubrique Essex tout court — dénomination qui sera employée dans cette étude — sont situées à l'extrême pointe de l'Ontario en face de la grande ville américaine de Détroit, fondée en 1701, par Cadillac, et qui a conservé, dans ses habitants comme dans ses traditions, des souvenirs français. Cette communauté de sentiments n'a pas été sans contribuer à la survivance française dans Essex.

En 1881, la population globale d'Essex était de 46.962 habitants. Trente ans plus tard, elle ne s'élevait encore qu'à 67.547. Mais dans la dernière décade (1911-1921), elle montait brusquement à 102.575, grâce au rapide développement industriel de la région. L'élément français a suivi cette marche ascendante mais avec moins de vigueur. Le relevé suivant permet de suivre sa progression.

	1881	1891	1901	1911	1921
	—	—	—	—	—
Essex. Can. Franç. . .	14.658	14.001	17.385	20.733	26.017
— Can. Angl. . .	24.499	"	33.160	37.917	62.751

La poussée anormale de l'élément britannique, donnant une augmentation de 24.834 unités en 1921, alors que celle-ci n'avait été que de 4.752 pour la décade antérieure, a donné aux Anglais une sérieuse avance numérique sur l'élément français, avance qu'il sera difficile à ce dernier de rattraper, sa progression ayant toujours été normale : 3.348 en 1911 et 5.284 en 1921. Si, dans l'avenir, les conditions économiques de la région ne se modifient pas et si les Canadiens-Français ne peuvent compter que sur leur natalité pour maintenir leur situation, il est vraisemblable que l'écart existant entre les deux éléments ne variera que dans de faibles proportions.

Enfin, il existe, au cœur de l'Ontario, un petit groupe français, modeste, ne faisant pas de bruit en ce monde et passant le plus souvent inaperçu d'où le silence fait habituellement sur son existence. Baigné, d'un côté, par les flots du lac Huron, reserré, de l'autre, par les colonies britanniques qui dressent devant lui une barrière profonde, il marque, par sa résistance, par sa solidité, par son développement sans cesse grandissant, qu'il entend ne pas être étouffé et que, réduit, comme il se trouve, à ses propres forces, il est de taille à lutter pour l'existence. Ce vaillant petit groupe est celui de Tiny-Penetanguishene, dans le comté de Simcoe Est. Sa pro-

gression régulière et constante, que voici, est d'un bon augure pour son développement futur.

	1881	1891	1901	1911	1921
	—	—	—	—	—
Simcoe Est. Can. Fr.	3.173	3.751	4.950	6.357	7.567

Il y a, dans ce comté, trois localités qui absorbent à elles seules, la majeure partie des Canadiens-Français : Penetanguishene, Tay et Tiny. Leur développement mérite d'être mis en relief car il est symptomatique.

	1881	1891	1901	1911	1921
	—	—	—	—	—
Penetanguishene C. F.	542	784	1.135	1.571	1.939
Tay	—	513	839	1.025	571
Tiny	—	1.768	1.886	1.938	2.327

Dans Tiny, les Canadiens-Français forment la majorité depuis les deux derniers recensements. Dans Penetanguishene, ils en sont très près. Dans Tay, s'il y a reculé et même reculé sensible, ce fait n'a rien de spécial à l'élément français, la population totale ayant, elle aussi, fortement rétrogradé, de 5.245 à 3.159 habitants, soit de plus de 2.000 âmes.

Voilà donc un petit groupe, isolé et sans appui, qui non seulement résiste et tient bon, mais encore prend de l'extension. C'est un bel exemple que les Canadiens Français pourraient prendre comme modèle, s'ils en avaient besoin.

Du reste de l'Ontario il y a peu à dire au point de vue du peuplement français. Dans tous les comtés il y a de petits groupes de Canadiens-Français épars en tous sens et, sauf quelques-uns, ne semblant pas appelés à se développer beaucoup, écrasés qu'ils sont par des éléments britanniques infiniment supérieurs en nombre. Et cependant plusieurs d'entre eux ont des symptômes de vitalité bien accusés, comme Renfrew, où la population française passe de 5.240 en 1881, à 7.060 en 1921 ; comme Lanark, où elle s'élève de 855 à 1.140 ; comme Kent, où elle progresse de 4.259 à 6.315 ; comme Lambton où elle s'avance de 826 à 1.367.

Ce sont là des îlots perdus dans l'océan britannique. Ceux qui, comme Renfrew et Kent, ne sont pas trop éloignés de blocs français importants, pourront peut-être, grâce à ce voisinage, sortir de l'isolement qui paralyse tous leurs efforts. Quoiqu'il en soit on ne peut que bien augurer des groupes compacts de langue française de la province d'Ontario.

CHAPITRE IV

II. — DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Manitoba

Au moment de l'entrée du Manitoba dans la confédération, en 1870, il y avait dans cette province, en dehors des Indiens, deux catégories distinctes d'habitants : les Canadiens proprement dits et les métis. Ces derniers, qui étaient les plus nombreux, se subdivisaient eux-mêmes en deux groupes, selon leur origine : les métis français et les métis anglais. Les premiers faisaient sentir leur influence sur les bords de la rivière Rouge, berceau de la colonisation française au Manitoba. Louis Riel, l'agitateur de 1870, qui devait finir sur l'échafaud après la rébellion de 1885, était un métis français.

Mais la supériorité numérique de l'élément français ne put se maintenir bien longtemps après 1870. Les fonctionnaires, les représentants des diverses entreprises anglaises arrivèrent

nombreux ; les colons britanniques suivirent le mouvement, tandis que les Canadiens de la province de Québec, qui auraient dû avoir à cœur de consolider leur élément déjà solidement implanté dans la nouvelle province, ne lui donnèrent qu'une aide insuffisante, prenant le chemin des États-Unis plutôt que celui du Manitoba. Il en résulta un renversement d'influence qui ne fit que s'accroître lorsque le chemin de fer du Pacifique, atteignant Winnipeg, commença à déverser dans la province, non seulement des Canadiens-Anglais, mais encore des étrangers venant de tous les points de l'Europe, mouvement migrateur qui n'était encore qu'à son début au Canada.

De ce jour la prédominance de l'élément français fut irrémédiablement perdue. Mais il s'était formé sur les bords de la rivière Rouge, autour de Saint-Boniface, le centre français par excellence dans le comté de Provencher, un noyau solide de colons français, et ce noyau a, non seulement résisté à toutes les tentatives d'absorption, mais encore a réussi à s'étendre et à s'implanter sur divers points, trop séparés cependant les uns des autres, au sud et au centre du Manitoba.

Si les Canadiens-Français de la province de Québec avaient mieux compris l'intérêt supérieur de leur race, ils auraient, dès le début,

dirigé sur le Manitoba, une partie tout au moins du courant migrateur qui les poussait vers les États-Unis. Ils auraient ainsi apporté à leurs compatriotes un appui précieux et leur auraient assuré, sinon la prédominance, tout au moins une situation tellement forte, qu'il aurait fallu compter avec eux pour le règlement de toutes les questions politiques et économiques. Au lieu des 40.000 Canadiens-Français fixés actuellement au Manitoba, de quel poids n'auraient pas pesé sur les destinées du pays la présence de 200 à 300.000 d'entre eux. Implantés solidement au cœur du Dominion, ils auraient, de cette position stratégique, pratiqué un sérieux essaimage, qui ne s'est fait que par bribes et par morceaux, au hasard, sans plan établi à l'avance.

On n'a pas suffisamment saisi à Québec, même encore aujourd'hui, l'intérêt majeur qu'il y avait pour les Canadiens-Français à ne pas rester renfermés dans leur province. On ne s'est pas assez demandé quel rôle jouerait dans la confédération la seule province française du Dominion, le jour où toutes les provinces de l'ouest, arrivées à leur plein développement, ayant une population en majorité britannique non seulement égale, mais encore supérieure à celles de l'est, feraient passer, dans le parlement fédéral, la majorité numérique de l'est à l'ouest. Quelle figure ferait alors la province de Québec,

avec son chiffre immuable — de par la constitution — de 65 députés, en face du nombre sans cesse grandissant, en même temps que la population, des députés des provinces occidentales ?

Pour n'avoir pas été envisagé d'assez loin, ce grave problème aura nui sérieusement au maintien de l'équilibre parlementaire et politique entre les deux races, que l'histoire, la géographie, la nature obligent à naviguer de conserve dans les parages parfois embrumés de l'Amérique septentrionale.

Heureusement, pour les Canadiens-Français, que les semis de colons faits à toute volée et au petit bonheur dans les grandes plaines du centre canadien ont pris racine solidement et ont résisté aux orages qui les menaçaient et les menacent encore aujourd'hui. Une puissante natalité, complétant une insuffisante immigration, leur a permis de consolider leur position. Le jour où les petits centres, isolés et dispersés de tous côtés, auront pu, pour quelques-uns du moins, réduire à néant les intervalles qui les séparent et se souder les uns aux autres, ce jour-là il se sera créé des groupes compacts et solides que rien ne pourra entamer.

C'est ce qui existe sur les bords de la rivière Rouge, au Manitoba, dans la région de Gravelbourg, en Saskatchewan et dans celle de Saint-Paul des Métis, en Alberta. L'étude de ce peu-

plement permettra d'entrevoir plus facilement l'avenir de l'élément français dans les provinces des prairies.

Lors de l'incorporation du Manitoba dans la Confédération, il y avait, dans cette province environ 25.000 habitants. Le recensement de 1881, en dénombre 62.260, dont 9.949 de langue française. Ce chiffre s'élève à 11.102, en 1891 ; à 16.021, en 1901 ; à 30.944, en 1911 et à 40.638, en 1921, sur un ensemble de 610.118 habitants.

Si le nombre des Canadiens-Français n'a cessé de s'accroître de recensement en recensement, par contre la proportion n'a cessé de s'abaisser devant l'afflux des immigrants étrangers. En 1881, ils représentaient encore 1/6^e de la population ; en 1921, ils n'en représentent plus guère que 1/15^e.

Nombreux à l'origine, les métis français ont vu leur proportion s'abaisser également d'une manière régulière. Comme les sauvages, ils ont peu à peu vidé les lieux. En majorité en 1870, ils ne sont plus que 5.332, sur 16.012 habitants de langue française en 1901, c'est-à-dire un tiers et l'écart n'a fait que s'accentuer depuis lors.

Bien plus encore que dans le nouvel Ontario, il est difficile d'établir un tableau comparatif entre le recensement de 1921 et les recensements antérieurs, par suite des modifications nombreuses survenues dans la délimitation des circons-

criptions territoriales. Non seulement des comtés nouveaux apparaissent pour la première fois, non seulement des comtés ont été découpés ou apparentés à d'autres pour des superficies plus ou moins étendues, mais encore le service du recensement a jugé bon de faire table rase de toutes les anciennes délimitations et de créer, de sa propre initiative, des divisions nouvelles, plus ou moins arbitraires et ne correspondant en rien au système antérieurement établi.

C'est ainsi que tel ou tel comté se trouve dis-séqué et partagé entre plusieurs divisions. Il est impossible, dans ces conditions, de se livrer à l'aide des documents publiés, à un travail de regroupement que seuls les recenseurs seraient capables d'effectuer. Et ce nouveau classement a été fait pour les trois provinces des prairies, précisément celles où il serait le plus intéressant de suivre la progression de la population.

En prenant le travail par la base, c'est-à-dire par la plus petite fraction, la paroisse, il n'est pas plus facile d'établir un état comparatif, car telle paroisse présentée dans son entier en 1911, ne l'est plus que par fractions en 1921. Bien plus, il en est qui, existant toujours, ne sont plus dénombrées. C'est ainsi que la paroisse de Notre-Dame de Lourdes (comté de Macdonald), mentionnée avec 442 habitants en 1911, est représentée par un blanc en 1921 ! Qu'est-

ce que les recenseurs ont bien pu faire de ses habitants, car la paroisse, non seulement n'a pas disparu, mais encore est florissante et prospère.

Il est toutefois des observations qu'il est possible de formuler pour des cas spéciaux, pour Saint-Boniface, par exemple.

Centre intellectuel et religieux des Canadiens-Français et leur place d'armes au Manitoba, Saint-Boniface n'a pas pu maintenir sa situation originelle. En 1881, sur 1.283 habitants, on en comptait 971 de langue française, soit les $\frac{3}{4}$ de la population. En 1901, sur 2.019 habitants, on relève encore 1.484 Canadiens-Français. En 1911, ceux-ci sont au nombre de 3.443, sur 7.483, soit un peu moins que la moitié. Ce n'est qu'en y ajoutant 347 Belges, que l'élément français retrouve tout juste la majorité. Enfin en 1921, celui-ci n'est plus représenté que par 4.814 unités sur un ensemble de 12.821, soit le tiers.

C'est là, il faut le dire bien vite, une exception, puisque la population française de la province s'est accrue de 10.000 unités pendant la dernière décade.

C'est dans le sud du Manitoba, sur les bords de la rivière Rouge, que l'élément français est le mieux groupé. Il y a là, d'après la nouvelle méthode de classement des recenseurs, 4.312

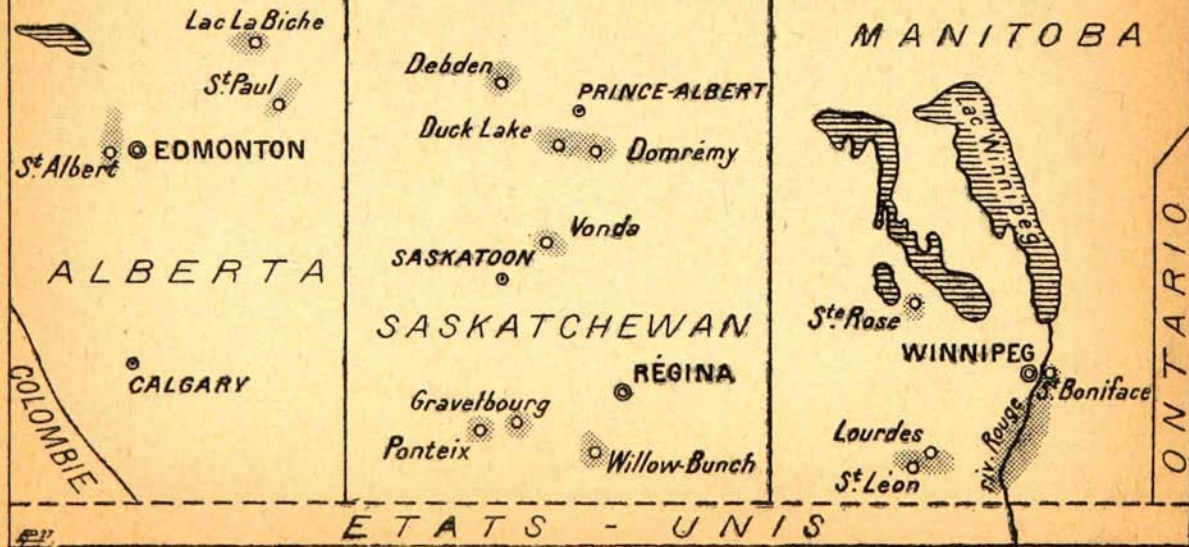
Canadiens-Français dans la division de Provencher, 5.013 dans celle de Morris, 15.639 dans celle de Saint-Boniface et Winnipeg, soit près de 25.000 sur les 40.000 de la province. Sans former une masse compacte, ils présentent cependant, territorialement parlant, des groupes unis les uns aux autres.

Plus à l'ouest, dans le comté de Macdonald, il y a encore d'importantes paroisses aux noms bien français, comme Saint-Alphonse, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon, etc., qui, sans former un bloc, sont cependant assez rapprochées pour se soutenir et s'étayer réciproquement.

Enfin, plus au centre de la province, il existe dans le comté de Dauphin, entre le lac de ce nom et le lac Manitoba, un petit groupe français d'environ 3.000 âmes, autour de Sainte-Rose du Lac, Sainte-Amélie, Laurier, qui, non seulement se soutient fort bien, mais encore fait tout doucement la tache d'huile. Le village de Sainte-Rose, qui ne renfermait que 292 habitants en 1901, en comptait 527 en 1911 et 816 en 1921, en grande majorité de langue française.

Que tous ces groupes continuent à se développer comme ils le font, grâce à leur remarquable natalité, et ils se trouveront assez solidement plantés pour devenir indéracinables. Que ne

OUEST-CANADIEN. *Principaux groupes français*



feraient-ils pas si, au lieu de se voir envahis par des étrangers de toutes les races et de toutes les religions, ils recevaient seulement une petite partie des Canadiens du Québec qui vont abdiquer leurs origines et leur langue aux États-Unis et voir se fondre leurs descendants dans le creuset américain.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir quelle utilité, présentait, pour les Canadiens-Français, le peuplement des provinces de l'ouest, quel rôle ils pouvaient y jouer et quelle influence ils y exerçaient au milieu de la population bigarrée qui les entoure.

Dans une série de lettres sur la colonisation par les Canadiens-Français, lettres publiées dans l'*Echo de l'Ouest*, il y a une vingtaine d'années — c'était en 1908, notamment — l'abbé Bérubé, curé de Vonda (Saskatchewan), qui se dépensa sans compter pour le peuplement français de sa région, faisait ressortir tout l'intérêt que présente la question.

« Je déclare, disait-il, sans crainte de contradiction, en appelant au témoignage de tous ceux qui ont visité l'ouest, que tous nos Canadiens-Français qui restent fidèles aux principes puisés dans la province de Québec, se font hautement respecter. En fait ils commandent une influence dix fois plus grande que leur nombre ne leur permettrait. Pour dire toute ma pensée, j'ajou-

terai, ce que vous considérez peut-être comme une exagération impardonnable, que leur influence sur les destinées sociales et politiques de notre grand pays, est cent fois plus considérable que s'ils étaient restés dans la province de Québec.

« Pour le comprendre, il suffit de considérer que nos co-nationaux formés à nos institutions depuis leur enfance, animés d'un patriotisme chaud et éclairé, plus Canadiens que tous les autres, exercent une influence décisive sur les Métis, Galliciens, Hongrois et autres de vieilles races européennes, lesquelles ne comprendront rien à nos institutions avant vingt-cinq ou trente ans. Or, dans ce pays, où le vote décide de tout, il leur est facile d'amener à leurs vues des douzaines et des centaines de leurs voisins. »

Puisque l'influence peut s'établir facilement sur tous ces étrangers récemment immigrés et dont beaucoup ne pourront que difficilement et avec le temps, s'assimiler aux lois, mœurs et coutumes des Canadiens, ne voit-on pas quel rôle important ceux-ci peuvent jouer dans la marche des affaires des nouvelles provinces et quel intérêt primordial ils ont à les peupler le plus rapidement et le mieux possible ?

« On s'accorde généralement à dire, poursuit l'abbé Bérubé, que l'avenir du Canada appartient aux provinces de l'ouest. Il y a ici l'espace,

les richesses naturelles de toute sorte, qui n'attendent que les bras pour être exploitées. Or, on l'a dit, non sans raison, il peut être dangereux de laisser cette portion si importante de notre grand pays, aux mains des seuls aventuriers américains et ontariens. Qu'ils imaginent, un moment donné, lorsque la balance du pouvoir sera dans l'ouest, s'il est de leur intérêt de se séparer des vieilles provinces de l'est, ou de s'annexer aux États-Unis, il leur sera relativement facile de faire voter dans leur sens cette masse de vieilles humanités — émigrants européens — et le tour sera joué.

« Ne voyez-vous point que, le cas échéant, la colonie canadienne-française de ces provinces peut jouer un rôle précieux ? Nos gens sont encore de force à répéter ici leurs gestes d'autrefois, quand trois ou quatre fois déjà, ils conservèrent le Canada à l'empire britannique.

« Et même si, ce que nous espérons, ce cas ne se présente pas, ne voyez-vous pas combien un député canadien-français venant de l'ouest, sera bien placé pour défendre les intérêts propres de la province de Québec, lui qui la comprend et l'aime toujours au fond de son âme ? Sa parole aura plus de force, dans la Chambre des communes, que celle de dix députés de la province de Québec. Ses voisins et confrères de l'ouest lui accorderont beaucoup pour sa province natale

en échange de son précieux concours au service des intérêts de la leur. Alors les habitants de la province de Québec béniront la Divine Providence, qui aura transporté plusieurs de leurs concitoyens dans cet ouest merveilleux.

« C'est pourquoi nous pensons que c'est une politique sage et prudente de diriger de ce côté-ci les Canadiens-Français qui veulent du changement, plutôt que de les laisser aller se fondre et se perdre dans le grand tout américain. »

Du point de vue religieux, la situation des Canadiens-Français dans l'ouest est non moins bonne et même meilleure que du point de vue national.

Le clergé est, en général de langue française et, ce qui est précieux pour les colons venus de la province de Québec, c'est que, évêques et prêtres sont de chauds Canadiens.

« Tout le monde connaît, dit encore le curé Bérubé, l'œuvre apostolique sublime de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Cette congrégation, la plus canadienne de nos sociétés religieuses, a fait, avec un succès visiblement béni de Dieu, dans le Nord-Ouest canadien, un travail de géant. Sur aucune plage du monde et par aucun autre groupe d'apôtres, l'on n'a vu plus de zèle évangélique, plus de savoir-faire et plus de tenacité qu'en ont déployés ces bons Pères depuis cinquante ou soixante ans.

Aussi les résultats de leur apostolat sont tout simplement merveilleux. »

Il faut leur associer les grands évêques des premiers temps de la colonisation, les Provencher, les Taché, les Langevin et ceux qui aujourd'hui suivent si dignement leurs traces : Mgr Bélieu, à Saint-Boniface ; Mgr Mathieu, à Regina ; Mgr Prudhomme, à Prince-Albert. Avec un clergé qui se multiplie pour donner à chacun le pain spirituel, tout en ne négligeant pas les intérêts temporels, comment les Canadiens-Français ne bâtiraient-ils pas sur le roc ?

Saskatchewan

Plus récente que celle du Manitoba est la colonisation de la Saskatchewan et de l'Alberta. En 1911, il y avait 23.251 Canadiens-Français en Saskatchewan et 42.152 en 1921. Leur nombre a donc presque doublé en dix ans. Là aussi, l'élément français a cherché à se faire une place au soleil ; mais si, malgré ses faibles moyens d'action et son petit nombre, il a pu s'en assurer une, il n'a pu, par suite de son éparpillement, lui donner la force de résistance nécessaire.

Dans la Saskatchewan, plus qu'ailleurs, il y a, en effet, une poussière de Canadiens-Français, agissant en ordre dispersé ; nulle part ils ne forment une masse compacte solidement assise.

Par contre, on découvre, en divers points de la province, de petits groupes qui, avec le temps et surtout avec quelque renforts de population, parviendraient vite à prendre une situation prépondérante.

Tel est le cas, dans le sud, de la région de Gravelbourg, qui malgré sa fondation récente — la ville ne date que de 1906 — a su prendre un rapide développement. Grâce à la création d'un collège classique français, le collège Mathieu ainsi nommé en l'honneur de l'éminent archevêque de Regina, qui a contribué par tous ses moyens à sa fondation et à son développement, la petite ville de Gravelbourg est devenue le phare intellectuel des Canadiens-Français de la province.

Au début de ce siècle la solitude la plus complète régnait dans la grande plaine arrosée par la rivière Wood, entre les lacs Chaplin et Johnston et la frontière des États-Unis. Le premier, le missionnaire colonisateur Pierre Gravel, vint y planter sa tente et jeta les fondements de ce qui est aujourd'hui Gravelbourg. Du Canada de l'est et des États-Unis, il amena et rapatria de nombreux Canadiens-Français, qui ont su saisir la bonne aubaine qui se présentait à eux de s'implanter au sol (1). Aujourd'hui les paroisses

(1) Le curé P. Gravel est décédé prématurément le 10 février 1926, dans toute la force de l'âge.

françaises ont poussé comme par enchantement sur cette terre qui ne demande qu'à être retournée pour enrichir ses détenteurs. Ce sont, autour de Gravelbourg : Laflèche, Ponteix, Ferland, Plessis, Meyronne, Willow-Bunch et plusieurs autres encore.

Le recensement de 1911 ne mentionne pas encore l'existence de Gravelbourg, mais celui de 1921 lui donne déjà 1.106 habitants, dont 862 sont de langue française et il n'est pas douteux que celui de 1931 ne lui en attribue un nombre supérieur. La région environnante rassemble environ 7.000 Canadiens-Français; c'est de bon augure pour son avenir.

Il est encore d'autres points où les Canadiens-Français ne sont pas trop dispersés.

Au sud de Prince-Albert, dans le district où ont pris naissance les centres français de Saint-Louis, Duck Lake (Lac-aux-Canards), Doremy, Bonne-Madone, etc., il y a 7 à 8.000 Canadiens-Français.

Au nord, dans une zone peu peuplée, autour de Shell River et de Debden, s'implante et s'étend, sans avoir encore beaucoup à craindre un voisinage gênant, un petit noyau de 2 à 3.000 Canadiens-Français qui, grâce à cette situation territoriale lui laissant les coudées plus franches qu'ailleurs, peut aspirer à un développement fécond et rapide.

Comme on le voit, si l'élément français manque de cohésion, il possède cependant une vitalité et une fécondité suffisantes pour ne pas être étouffé par des voisins plus puissants.

Ce n'est pas seulement en face de l'élément britannique que se trouvent les Canadiens-Français de la Saskatchewan. Si dans les vieilles provinces du Dominion, ces deux facteurs sont le plus souvent seuls en présence, il en est tout autrement, dans les régions de l'ouest où l'immigration a engendré la création d'un troisième facteur : l'élément étranger.

En 1911, sur les 492.000 habitants de la Saskatchewan, on comptait 251.000 Anglais, 23.000 Français et 218.000 étrangers. En 1921, ces derniers sont plus de 300.000. En effet, si des 757.000 habitants de la province on retranche les 400.000 Anglais et les 42.000 Français, il reste 315.000 étrangers qui cherchent à conserver leur langue et même leur nationalité, ou qui, comme les Mennonites, se montrent réfractaires à toute assimilation.

On rencontre là des immigrants venus de tous les coins du globe. Parmi eux, le recensement de 1921 relève 68.202 Allemands, 58.382 Scandinaves, 45.343 Russes, 39.738 Autrichiens, 28.097 Ukrainiens (Ruthènes), 16.639 Hollandais, 8.161 Polonais, 5.380 Juifs, 3.477 Belges, etc. De 1911 à 1921, le nombre de tous ces

étrangers s'était accru sensiblement. Seul le chiffre des Allemands et des Autrichiens était resté stationnaire. Les Canadiens-Français, déjà bien inférieurs aux Anglais, sont moins nombreux que les Allemands, les Scandinaves, les Russes et à peine supérieurs aux Autrichiens.

Que deviendront dans l'avenir ces étrangers par rapport aux Canadiens-Français ? Sauf les Belges, qui se rattachent, le plus souvent, à eux par la langue et plus encore par la religion, ils n'ont pas l'espoir de les voir se fondre dans leur creuset, malgré les sympathies nationales et la communauté de religion de certains d'entre eux, comme les Polonais, par exemple. C'est qu'il existe, en effet, une loi sur l'enseignement en vertu de laquelle les enfants des étrangers, autres que ceux se servant du français comme langue usuelle, sont obligés de recevoir l'instruction en langue anglaise et, par suite, de recevoir exclusivement l'empreinte anglaise.

Seuls les étrangers établis dans les centres français et s'étant adaptés aux coutumes et à la langue des Canadiens-Français — ils ne sont pas très nombreux — seront susceptibles, grâce à l'ambiance dans laquelle ils vivent, de renforcer quelque peu l'élément français. Ce dernier ne doit donc pas compter sur l'assimilation d'une partie de l'immigration étrangère ; pour vivre d'abord et se développer ensuite, il ne doit faire fonds que sur ses propres forces.

Alberta

Venue à la vie politique en même temps que la Saskatchewan (1905), l'Alberta s'est peuplée comme celle-ci, par les mêmes moyens, à l'aide des mêmes courants d'immigration, mais avec une intensité un peu moins grande. Située entre cette province et les Montagnes Rocheuses, qui la séparent de la Colombie, limitée au sud par les États-Unis, l'Alberta doit à sa position géographique, d'être un peu en retard sur ses voisines des prairies. Mais ce retard est de peu d'importance et son développement se poursuit normalement.

La population française, qui était de 19.825 unités, en 1911, est passée à 30.913 en 1921. Elle a moins progressé que celle de la Saskatchewan, n'augmentant que de moitié, tandis que sa voisine doublait son nombre, mais elle a l'avantage d'être moins dispersée. On ne rencontre point de centres français dans la partie méridionale de la province. La plupart sont situés au nord et à l'est d'Edmonton, la capitale.

Au nord-ouest le plus ancien village est celui de Saint-Albert, qui fut à l'origine le siège du premier évêché catholique — aujourd'hui transféré à Edmonton. Dans le voisinage de Saint-Albert, les centres de Morinville, Ray, Legal,

Picardville et quelques autres réunissent autour d'eux environ 7.000 Canadiens-Français, c'est un groupe compact, le plus important de l'Alberta.

Plus à l'est, autour de Saint-Paul des Métis, se trouve le second groupe français de la province. La région de Saint-Paul fut d'abord animée par le P. Lacombe, qui la peupla de métis, ses protégés ; mais ceux-ci ont depuis lors fondu dans la masse des colons dont ils ne forment plus aujourd'hui qu'une petite fraction.

Entre la rivière Saskatchewan, le lac Froid et le lac La Biche, ont pris naissance de petites paroisses françaises : Lafond, Saint-Édouard, Saint-Vincent, Bonnyville, Normandeau, Charon, Plamondon, etc., qui peuvent facilement s'étendre, en raison du peu de densité et parfois même de l'absence de population voisine.

Bien qu'un peu moins peuplé — 5 à 6.000 Canadiens-Français — que le groupe de Saint-Albert, avec lequel le contact pourrait être pris par la création de quelques centres nouveaux, le groupe de Saint-Paul, qui n'est pas sur la route directe que suivent les courants migrants, est, de par sa situation géographique, appelé à se développer progressivement et à devenir un point d'appui solide pour l'extension de la race française.

Sur les bords du lac des Esclaves et de la rivière de la Paix quelques établissements français ont pu se fonder ; mais, peu soutenus sous le rapport du peuplement, ils sont débordés par une abondante colonisation étrangère.

Cet élément exotique occupe une place importante dans la population de l'Alberta. En 1911, il figurait au recensement pour 162.000 unités, sur 374.000 habitants, à côté de 192.000 Britanniques, et de 20.000 Français. En 1921, sur 588.000 habitants, les étrangers sont 205.000, en présence de 351.000 Anglais et de 31.000 Français.

Les Scandinaves, au nombre de 44.545, viennent ici en première ligne. Puis, ce sont les Allemands, 35.333 ; les Russes, 21.212 ; les Autrichiens, 19.430. Dans le classement d'ensemble les Canadiens-Français n'arrivent donc qu'après les Scandinaves et les Allemands. Les Belges ne sont que 2.590.

Il y a aussi une population indienne, aujourd'hui confinée sur ses réserves et qui ne paraît pas appelée à jouer un rôle dans la question du peuplement, car elle ne représente plus qu'une infime fraction des habitants et ne s'accroît point. On constate encore la présence de 13.869 Indiens au Manitoba, de 12.914 en Saskatchewan et de 14.557 dans l'Alberta. C'est une race qui disparaît.

D'un autre côté les métis sont peu nombreux aussi. Par suite, les éléments étrangers entrent donc seuls en ligne pour se fondre ou coexister dans la grande plaine de l'ouest.

Colombie

Baignée par l'Océan-Pacifique et séparée du reste du Canada par la puissante barrière des Montagnes-Rocheuses, la Colombie Britannique n'avait aucune relation directe avec les autres provinces du Dominion avant la construction du chemin de fer du Pacifique. C'est, de toutes les provinces, celle où l'élément français a le moins pénétré et où l'immigration étrangère s'est fait le plus tardivement sentir. Aussi est-elle foncièrement anglaise, autant que la province d'Ontario, et il n'est pas impossible que, par suite de sa position géographique, elle garde plus longtemps et plus profondément que cette dernière son caractère britannique.

Fort éloignés de leur base, la province de Québec, les Canadiens-Français n'ont jamais été qu'en nombre infime en Colombie. Le recensement de 1881 n'en relevait que 916 sur près de 50.000, habitants. En 1891, ils n'étaient encore que 1.181, n'ayant progressé que de 265 unités, alors que la population totale avait doublé.

En 1901, on en recense 4.600 ; en 1911, 8.907 et, en 1921, 11.246. Noyés dans la masse de la population et n'étant groupés nulle part, ils n'ont point d'avenir pour le développement de leur race dans la province.

Les étrangers sont moins nombreux en Colombie que dans les provinces des prairies. En 1911, on en comptait 130.000 sur 392.000 habitants, soit un tiers, en face de 252.000 Anglais. En 1921, sur 524.000 habitants, leur nombre est descendu à 125.000, soit à peine le quart, en regard de 387.000 Anglais.

Ainsi, durant la dernière décade, une importante transformation s'est opérée dans le mouvement s'immigration. Non seulement les étrangers n'ont pas progressé, mais encore ils sont en régression, ayant perdu 5.000 unités. Par contre l'élément britannique s'est accru dans une très forte proportion, accusant une augmentation de 135.000 unités soit d'un chiffre supérieur à celui de la population étrangère tout entière. Il marque ainsi d'une manière profonde son empreinte sur la province, où il représente à lui seul près des trois-quarts de la population.

Ce n'est pas seulement la proportion des étrangers qui diffère en Colombie, c'est aussi leur caractère. Dans cette province, et c'est la seule du Dominion, les Asiatiques arrivent au premier plan. On en compte plus de

38.000 en 1921, dont 23.533 Chinois et 15.006 Japonais. Le Chinois n'émigrant pas en famille, on ne sera pas surpris de voir que, dans le chiffre ci-dessus, il y a 21.820 hommes et seulement 1.713 femmes.

Après les Asiatiques viennent les Scandinaves, 19.002 ; les Italiens, 8,587, les Allemands, 7.273 ; les Russes 7.373, les Hollandais, 3.306, etc.

La population indienne, qui est restée, là plus qu'ailleurs, dans son ancien milieu, ne diminue pas ; elle augmente même, passant de 20.214 à 22.377 dans la dernière décade.

Province essentiellement britannique, tel sera dans l'avenir, le caractère de la Colombie, ainsi que le fait pressentir son peuplement actuel.

Yukon

Au Yukon et dans les territoires inorganisés du grand nord, la question du peuplement français ne se pose pas pour une région qui, par suite de l'inclemence de la température, ne pourra jamais être colonisée.

En 1911, on comptait 482 Canadiens-Français au Yukon, sur 8.512 habitants et, dans les territoires du nord, 226 sur 18.481. En 1921, il n'y en avait plus que 284 sur 4.175, au Yukon ; mais il y avait augmentation dans le nord, soit

258 sur 7.988, c'est-à-dire malgré une diminution de population de plus de moitié. Toutefois cette progression est sans aucune conséquence sur ces terres glacées. Elle démontre cependant la robustesse de la race et justifie la foi que les Canadiens-Français doivent avoir en son avenir sur la terre de Jacques Cartier, de Champlain et de Montcalm

CHAPITRE V

Avenir des Canadiens-Français

Ce qu'il faut surtout remarquer chez le Canadien-Français, ce qu'il faut admirer en lui, c'est la croyance en son avenir, fondée sur la solidité de sa foi, la multiplication de sa race et le culte profond et ardent du passé. Cette persistance du souvenir de la mère-patrie, cet enthousiasme pour tout ce qui rappelle la vieille France, cette vénération pour tous ceux qui ont profondément gravé leur nom dans son histoire, le Canadien-Français les possède au plus haut degré.

Faut-il rappeler à ce propos un épisode, trop peu connu, qui, pour d'autres, aurait peut-être été quelconque, mais qui, pour les descendants des compagnons de Champlain et de Maisonneuve, prit les proportions d'un événement historique : la visite au Canada, en 1855, du commandant Belvèze et de son navire, la *Capricieuse*.

Près d'un siècle s'était écoulé depuis le jour où le défaillant gouvernement de Louis XV avait

abandonné le Canada à l'Angleterre, lorsque le bruit se répandit, sur les bords du Saint-Laurent, qu'un navire de guerre français allait faire flotter le glorieux pavillon de la mère-patrie dans les eaux canadiennes. Cette rumeur bientôt répandue de tous côtés fit une sensation profonde chez les Canadiens-Français, qui se préparèrent à recevoir *leurs gens*, venus de l'autre côté de l'Atlantique, comme on reçoit, après une longue absence, de proches parents que l'on n'espérait plus guère revoir.

La visite du commandant Belvèze, sur la *Capricieuse*, qui eut un retentissement si considérable au Canada, avait pour but de renouer le passé au présent. La mission dont cet officier supérieur était chargé par le gouvernement de Napoléon III, fut le point de départ de l'établissement de relations officielles et commerciales suivies entre la France et le Canada.

Le commandant Belvèze avait reçu comme instructions de s'enquérir de la situation sur les rives du Saint-Laurent, en vue de créer un consulat général de France à Québec et d'obtenir la réduction de tarifs prohibitifs frappant un certain nombre de produits français à leur entrée sur le territoire de l'Amérique britannique du Nord.

C'est dans le courant de l'été de 1855, au moment où les drapeaux français et anglais se

trouvaient réunis sous une impulsion unique devant Sébastopol, que le capitaine de vaisseau Belvèze, commandant la division navale de Terrie-Neuve, se rendit au Canada à bord de la corvette la *Capricieuse*. Son arrivée à Québec fut saluée par des acclamations frénétiques de la population, restée si française, de la ville. Les autorités britanniques, comme les habitants, rivalisèrent d'empressement et de cordialité pour accueillir les marins de France. Les réceptions et les fêtes en leur honneur se succédèrent sans interruption.

Dans son rapport à l'Empereur (1), le commandant Belvèze rend compte de toutes les marques de sympathie dont il fut l'objet avec ses officiers. En remontant le Saint-Laurent, la *Capricieuse* fut saluée, aux approches de Québec, par les ovations des habitants. Le long de la magnifique île d'Orléans, malgré une pluie battante, les habitants, tous d'origine française, saluèrent de leurs fenêtres, ou s'échelonnèrent sur le rivage pour acclamer le navire à son passage.

« Je ne connais guère, écrit le commandant Belvèze, que les bords de la Rivière de Gênes, du Bosphore, ou de la côte de Catalogne, à l'est de Barcelone, qui soient aussi gracieux que les

(1) *La mission de la « Capricieuse » au Canada*, par A. SALAIGNAC (A. SALLES). (*Revue Française de l'Etranger et des Colonies*, 15 mars 1893.)

bords du Saint-Laurent ; des fermes et des villages, semblables à ceux des plus belles parties de la Normandie, se pressent presque sans interruption sur le rivage, et, dans le fond, la forêt, couvrant d'une teinte d'un vert sombre les pentes régulièrement profilées de la montagne. Au mouillage de Québec, on est entouré par un des plus splendides panoramas du monde. »

Après les souhaits de bienvenue du gouverneur général, sir Edmund Head, et la visite à bord de la *Capricieuse* du maire de Québec et des membres de la municipalité, le débarquement officiel se fit le 14 juillet. Toute la population suivit le cortège jusqu'à l'hôtel du gouvernement. Les rues étaient pavoisées de drapeaux tricolores ; toutes les troupes sous les armes formaient la haie. Le gouverneur général reçut le commandant Belvèze entouré de toutes les autorités civiles et militaires et lui témoigna tout le plaisir que lui faisait la visite d'un navire de la flotte française.

La deuxième visite du commandant fut pour l'archevêque de Québec, Mgr Turgeon. Puis, se succédèrent sans interruption, les réceptions, fêtes, excursions, jusqu'au jour du départ pour Montréal.

La *Capricieuse* ne pouvant remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, un armateur, M. Baby, mit aussitôt un de ses bateaux à vapeur à

la disposition du commandant Belvèze et de ses officiers. A Montréal, même enthousiasme qu'à Québec et même accueil, aussi cordial qu'empresé, pour les officiers français ; banquets et visites se succèdent, toujours mêlés de cette obligation d'écouter des discours et d'y répondre.

« Les Canadiens ont pris des Anglais un goût particulier pour ces sortes de manifestations. Dans une situation aussi délicate que la mienne, dit le commandant Belvèze, avec un gouverneur anglais qui pouvait en concevoir des craintes ou du dépit, avec une population d'origine française et catholique qui se livrait à l'enthousiasme de ses souvenirs, c'était un exercice ressemblant à un travail d'équilibriste, de rester suffisamment digne d'être entendu sans choquer quelques-unes des susceptibilités qui m'entouraient. »

Après le Bas-Canada-français, c'est vers le Haut-Canada-anglais que se dirige la mission. A Kingston, adresse, banquet, réception solennelle et cordiale. « Celle de Toronto l'a été davantage encore, et ce succès doit être noté, car c'est dans ces villes que se trouve l'esprit d'antagonisme le plus prononcé dans le sens anglais et protestant et une sorte d'hostilité contre le Bas-Canada...

« A Toronto, où je suis arrivé à dix heures du soir, la population s'était réunie à la municipi-

palité pour me recevoir, et le lendemain, à la présentation des adresses et au banquet, le maire a eu l'attention d'inviter l'évêque catholique français et de le placer à côté de moi. Mgr de Charbonnel considérait cette démarche comme une des plus audacieuses initiatives que pût prendre la municipalité au milieu de la population et de la société ardemment dissidente de Toronto. »

Mais alors, à l'époque de la guerre de Crimée, rien n'était trop beau entre alliés !

Le commandant Belvèze continue sa marche triomphale, passe à Ottawa, qui devait, quelques années plus tard, devenir la capitale fédérale. Puis il revient à Montréal. Il visite le village de Saint-Vincent-de-Paul, sur l'Ottawa, près du Saut du Récollet.

« La population de ce canton, écrit-il, est entièrement française ; toutes les campagnes des environs avaient été abandonnées pour venir me faire accueil. J'y ai vu le couvent des Dames du Sacré-Cœur, où sont élevées les filles des meilleures familles de Montréal. A Saint-Vincent de Paul, on est en France : physionomie, langage formes affectueuses et sympathiques, tout y rappelle la patrie dont le souvenir est conservé dans ces campagnes avec un soin religieux. »

Enfin, le 25 août, la *Capricieuse* part de Québec pour Terre-Neuve, saluée, comme à son

arrivée, des plus vives et des plus sympathiques acclamations.

Le commandant Belvèze a heureusement mené à bien la mission qui lui avait été confiée par le gouvernement impérial, et, dans le rapport qu'il adresse à son supérieur hiérarchique, il rend compte de ses impressions et de la situation générale du pays. Le résultat fut conforme aux espérances qui avaient été formées. Un consulat général fut établi à Québec et son premier occupant, M. Gauldrée-Boilleau, en prit possession en 1859.

D'autre part la question des tarifs douaniers fut solutionnée favorablement pour les intérêts des deux pays. Le Canada réduisit sensiblement les taxes douanières frappant certains produits français, notamment les spiritueux, et accorda la franchise pour d'autres produits. De son côté la France admit la libre importation sur son territoire des bois canadiens.

La visite de la *Capricieuse* eut le don d'exciter la verve des poètes canadiens. Quelques citations permettront de juger jusqu'à quel degré était cultivé le culte du souvenir et combien profonde était la sensation ressentie à l'occasion de ce mémorable événement.

C'est d'abord Octave Crémazie, qui s'exprime ainsi dans le *Chant du Vieux soldat canadien* (1) :

(1) *Le Vieux soldat canadien*, pièce composée en l'honneur de l'arrivée de la *Capricieuse*, Montréal, 1886.

..... *La France est revenue,
 Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
 Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
 Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,
 Sont venus, pour nous voir, du pays de nos pères,
 Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.*

Et dans l'Envoi aux Marins de la « Capricieuse », il ajoute :

*Ces naïfs paysans de nos jeunes campagnes,
 Où vous avez revu vos antiques Bretagnes,
 Au village, de vous parleront bien longtemps.
 Et quand viendra l'hiver et ses longues soirées,
 Des souvenirs français ces âmes altérées
 Bien souvent rediront le retour de nos gens !*

Plus tard, Louis Fréchette, dans la *Légende d'un Peuple*, commentant l'événement, s'écriera :

*Du jour où notre fleuve, après un siècle entier,
 Pour la première fois vit un vaisseau de France
 Mirer dans ses flots clairs son étendard altier,
 Ce jour-là, de nos bords, bonheur trop éphémère,
 Montait un cri de joie immense et triomphant :
 C'était l'enfant perdu qui retrouvait sa mère :
 C'était la mère en pleurs embrassant son enfant !*

.....
Saintes émotions ! — Quand villes et banlieues

*Illuminaient leurs tours, pavoisaient leurs maisons
Au loin, sur un rayon de plus de trente lieues,
On voyait accourir, de tous les horizons,
Des vieillards, des enfants et des femmes timides,
Qui, sac au dos, à pied sur les chemins rugueux,
Venaient en essuyant leurs paupières humides,
Revoir flotter au vent le drapeau des aïeux.
Nos poètes chantaient la France revenue ;
Et le père, à l'enfant qu'étonnait tout cela,
Disait : — Ce pavillon qui brille dans la nue,
Incline-toi, mon fils ! C'est à nous celui-là.*

On voit, par ces citations, l'impression profonde produite par la visite de la *Capricieuse*. Les articles des journaux et des diverses publications de langue française faisaient entendre une note encore plus vibrante. Même les Anglais prenaient part à ces démonstrations de sympathie, sans atteindre pourtant un pareil degré de lyrisme.

Après le récit épisodique de son voyage, le commandant Belvèze expose la situation économique du Canada. Il trace du Canadien d'alors le curieux portrait que voici :

« L'habitant d'origine française n'est pas possédé, comme le Haut-Canadien, de cette fièvre américaine qui le pousse sans cesse vers de nouveaux pays, vers de nouvelles aventures. Normand et Breton d'origine, il tient au sol et

à la ferme qui lui a été léguée par ses ancêtres ; il émigre peu, se fait une existence de famille suffisamment commode et, fidèle à ses souvenirs d'origine, à sa langue et à sa religion, se défend peut-être un peu trop de cette ardeur d'innovation et de cette soif d'acquérir qui tourmente le Haut-Canadien déjà fortement américanisé. Les tendances sédentaires se modifient un peu en ce moment ; elles marqueront néanmoins toujours d'un caractère très différent les deux nations.

« Il ne faudrait pas conclure de là que la misère pèse sur le Bas-Canadien ; rien de plus propre, de plus confortable que l'habitation du paysan dans ces villages quasi-normands. L'hospitalité s'y exerce de la manière la plus aimable ; il y a chez tous ces braves gens un souvenir de la vieille patrie, qui est touchant, et, pendant le séjour de la corvette, toutes ces populations ont voulu la visiter, disant dans leur langage naïf : *Voilà nos gens revenus*. La suppression de la tenure seigneuriale, l'instruction plus répandue, l'exemple enfin du Haut-Canada favoriseront l'activité et le progrès de l'agriculture et du travail dans le Bas-Canada où, néanmoins et à l'encontre d'un climat très rude, il s'est créé et se maintient une aisance très réelle. »

Le commandant Belvèze expose ensuite la

situation politique, morale et religieuse du Canada.

A cette époque la confédération n'était pas encore établie. Le Bas-Canada (Québec) et le Haut-Canada (Ontario) avaient chacun leur parlement ; le siège du gouvernement était nomade : pendant quatre ans il était établi à Québec, et pendant quatre ans à Toronto.

« Aujourd'hui, le Canada jouit d'une grande liberté politique commerciale, et religieuse ; son mouvement progressif date de l'octroi de cette législation [extension des libertés publiques] et l'administration de lord Elgin a très heureusement développé les germes de prospérité que le pays renfermait. L'esprit d'antagonisme qui sépare les deux provinces n'est cependant pas encore éteint et on peut assurer qu'il ne le sera jamais. Rien, en effet, de plus dissimblable que ces deux populations.

« Dans le Haut-Canada, la race est presque exclusivement anglaise ; on y trouve à peu près toutes les sectes dissidentes si nombreuses aux États-Unis, et toutes plus ou moins animées de cette hostilité contre le catholicisme, qui fait qu'au cri de *no popery*, on les soulèverait toutes comme un seul homme. Le voisinage et les rapports journaliers avec les côtes américaines ont exercé une influence considérable sur les habitants du Haut-Canada. A l'activité, à l'esprit

d'entreprise naturels à la race anglo-saxonne, sont venues se joindre l'ardeur et toutes les tendances avides et inquiètes de ce peuple matérialiste. Aussi le Haut-Canada, par ses mœurs, ses habitudes, ses idées d'avenir et ses espérances, par ses entreprises dans ses villes et dans ses campagnes, offre-t-il une bien plus grande ressemblance avec les états de l'Union qu'avec les colonies britanniques.

« Le Bas-Canada, au contraire, est de tous points l'antipode des États-Unis ; le peuple y est catholique, sédentaire, plein de bonté, peu porté aux aventures. La langue française, qui disparaît presque dans les villes, se maintient dans les campagnes ; la ferme des aïeux est encore celle des enfants ; on y pourvoit avec soin aux détails de la vie de famille et on ne rêve pas d'établissements lointains et nouveaux.

« De ces dispositions toutes françaises découle un résultat assez singulier et dont le gouverneur général n'a pas eu de peine à convenir avec moi : c'est que si l'Angleterre se trouvait avoir avec les États-Unis des difficultés susceptibles d'amener la guerre, elle serait d'abord abandonnée par le Haut-Canada, qui malgré sa parenté se jetterait dans l'Union, et elle trouverait, comme en 1812, son meilleur point d'appui dans la population franco-canadienne qu'elle a pourtant toujours traitée en marâtre et qui, aujourd'hui

encore, il faut bien l'avouer, n'est qu'en seconde ligne dans ses prédilections. »

L'opinion du commandant Belvèze a encore sa bonne part de vérité aujourd'hui. Malgré la politique de réciprocité pratiquée depuis et qui avait pour but d'établir une union douanière entre le Canada et les États-Unis, — politique qui d'ailleurs, ne prévalut pas — ce seront toujours les Canadiens-Français qui seront les derniers défenseurs, au Dominion, de la puissance britannique, si celle-ci était menacée par les Américains.

Ils savent que leur avenir n'est pas du côté de l'union de leur pays avec les États-Unis, car union voudrait dire fusion et fusion ne saurait être autre chose qu'absorption. Or, ce n'est pas pour avoir lutté de toutes leurs forces, pendant la domination française, contre ceux qu'ils appelaient les « Bostonnais », que les Canadiens en arriveraient à cette extrémité qui aboutirait fatalement à la perte irrémédiable de leurs lois, de leur langue et de leur religion.

L'avenir, que sera-t-il pour les Canadiens-Français ?

Il sera ce que sera la natalité. Celle-ci deviendra la grande régulatrice de la progression française et l'immigration étrangère en fixera la proportionnalité. Si l'émigration des Canadiens-Français aux États-Unis pouvait être modérée

et canalisée vers l'ouest, quels résultats ne pourrait-on pas envisager en un temps relativement court !

Que l'on se reporte au lendemain du traité de 1763. A cette époque les Canadiens-Français n'étaient que 65.000, soumis au joug de l'étranger et privés de tous leurs droits. Non seulement ils ont reconquis tous ces droits aujourd'hui, mais encore ils sont devenus les égaux et les associés de leurs vainqueurs, grâce à cette belle natalité dont ils ont su tirer de si heureux effets. C'est ainsi qu'ils sont devenus plus de 2 millions et demi au Canada et plus de 1 million aux États-Unis.

Pourquoi les 110 à 115.000 Canadiens de l'ouest, qui comme leurs aînés de 1763, ont pour eux la natalité et l'espace, et jouissent en plus de tous les droits civils et politiques, ne pourraient-ils pas prétendre à un aussi bel épanouissement ? Il se rencontre en outre chez eux une élite intellectuelle, une formation économique, une richesse industrielle et une puissance politique dont leurs aînés étaient entièrement privés. Avec des pareils atouts entre les mains, ils sont sûrs de pouvoir tenir un rang brillant dans la Confédération.

Celui qu'ils occupent n'est pas toujours en rapport avec leur situation dans le Dominion. Il en est ainsi notamment pour ce qui a trait

aux fonctions publiques. Les Canadiens-Français ne tiennent pas, en effet, dans l'ordre politique, dans la magistrature, dans toutes les administrations, en un mot, une place en rapport avec leur nombre et leurs capacités. Leur langue n'a pas, dans ce pays officiellement bilingue, la part qui lui revient, surtout à l'école.

Il en est de même pour les fonctions électorales ; mais, dans ce domaine, la faute n'est imputable qu'aux seuls Canadiens, car, dans un pays où le suffrage fait loi, c'est au nombre que doit rester la victoire. Or, en maintes circonstances, les Canadiens-Français ont montré qu'ils ne savaient pas profiter de leur forte position pour se faire représenter par des hommes de leur race, de leur langue et de leur religion.

Cette remarque amène une petite digression sur le terrain électoral qui est un côté faible des Canadiens-Français.

Dans la province de Québec, lors de la création de la Confédération, une entente se fit sur la question de la représentation. Il fut convenu que les comtés, à majorité anglaise nommeraient sans conteste des députés de leur langue. Cet accord fut strictement exécuté. Mais qu'est-il advenu depuis un demi-siècle ? Dans presque tous ces comtés, la population britannique a disparu peu à peu et la majorité est devenue

française, souvent dans des proportions considérables. La situation s'est donc trouvée changée du tout au tout.

Malgré cela les Anglais ont émis la prétention de toujours représenter ces comtés, et les Canadiens-Français bons princes — le langage populaire autoriserait une expression plus démonstrative — ont admis ces prétentions. Il en résulte qu'aujourd'hui encore, sur les 65 députés québécois du parlement fédéral, 12 sont de langue anglaise, représentant 9 circonscriptions où la majorité est de langue française, très française même, comme dans Richmond-Wolfe, où il n'y a que 6.000 Anglais en face de 35.000 Canadiens-Français. Cette situation se comprendrait à la rigueur si, dans les autres provinces il y avait réciprocité; mais peut-on citer un seul Canadien-Français représentant une circonscription anglaise, même à infime majorité?

Sur un point cependant la conscience nationale a fini par se révolter. Ce n'est pas toutefois dans le Québec que pareil acte d'énergie — et de justice — s'est produit, mais dans l'Ontario, dans le comté de Russell. Les électeurs, de ce comté représentés de toute éternité au parlement fédéral par un député de langue anglaise, ont voulu, lors de la retraite de ce dernier, faire choix d'un des leurs, ce qui semblait naturel dans une circonscription où les Canadiens-Français,

forment plus de 80 % de la population. Malgré cela, un candidat anglais venu du dehors a cherché à s'imposer. Mais les Canadiens-Français ont refusé de l'accepter et ont enfin nommé un député de leur langue aux élections fédérales du 29 octobre 1925. Il en sera ainsi dans le Québec quand les Canadiens-Français le voudront.

En dehors du Québec, rares, bien rares sont les députés de langue française. En Nouvelle-Écosse, ils ne sont que quatre au parlement local et deux dans l'île du Prince-Édouard ; et ni l'une ni l'autre de ces provinces n'en envoie au parlement fédéral. Au Nouveau-Brunswick, il y a dix députés acadiens au parlement local et trois au parlement fédéral.

Dans Ontario, sept députés français provinciaux et six fédéraux (1). Au Manitoba, cinq provinciaux et un fédéral. En Saskatchewan, un député provincial et en Alberta, quatre ; mais ni l'une ni l'autre de ces provinces n'a de représentant français à Ottawa. Enfin, en Colombie, la représentation, au provincial comme au fédéral, est exclusivement anglaise.

Si l'on fait l'addition des députés de langue française à Ottawa, en dehors du Québec, on en

(1) Pour la première fois, sous le ministère conservateur éphémère de M. Meighen (juillet-septembre 1926) les Canadiens Français d'Ontario ont eu un des leurs, M. Morand, député d'Essex, comme membre du cabinet fédéral.

trouve tout juste dix, pas un de plus. Avec les cinquante-trois du Québec, le total ne se monte qu'à soixante-trois, sur deux cent quarante-cinq représentants, c'est-à-dire à peine le quart.

Et comme la représentation du Québec, qui sert de base proportionnelle, est limitée invariablement à soixante-cinq députés, tandis que celle des quatre provinces de l'ouest, fixée actuellement à soixante-huit, s'augmentera après chaque recensement en raison du croît de la population, il en résulte que l'élément français au parlement fédéral perdra de plus en plus de son importance, si les provinces, autres que celle de Québec, ne lui envoient pas du renfort. Or ce renfort ne peut résulter que d'une extension de la population de langue française.

C'est dans le nouvel Ontario, c'est dans l'ouest, encore une fois, que doit se déverser le trop plein de la province de Québec, et cette dernière, loin d'en être diminuée, bénéficiera ainsi des soutiens créés autour d'elle. Confinés dans la province de Québec, les Canadiens Français finiront par y être enserrés ; si, au contraire, ils savent prendre du champ, ils trouveront au dehors des points d'appui précieux, qui ne pourront que se multiplier. Ce sera pour eux l'unique moyen, non seulement de maintenir leur influence à Ottawa, mais encore de ne pas la voir décroître progressivement.

Le peuplement est donc la question primordiale qui s'impose aux Canadiens Français. « Emparons-nous du sol », disait le curé Labelle aux Canadiens du Québec. Jamais parole ne fut plus politique, plus appropriée aux circonstances. C'est le principe qui devrait prédominer à l'heure actuelle dans les possessions françaises de l'Afrique du nord, car c'est par la possession du sol — les Canadiens le sentent bien — que s'instaure la domination d'un pays.

CHAPITRE VI

L'émigration canadienne aux États-Unis

Bien que la question concernant l'émigration aux États-Unis des Canadiens-Français ne rentre pas absolument dans le cadre de cette étude — qui n'a pour objectif que le peuplement de la Puissance du Canada — il n'est pas sans intérêt de faire ressortir de quelle façon elle nuit à ce peuplement.

Depuis plus d'un demi-siècle, un mouvement d'émigration, important mais irrégulier, et essentiellement variable selon les circonstances, comme les périodes de crise économique ou industrielle, s'est produit et développé du Canada aux États-Unis. Ce mouvement a commencé à se dessiner lorsque les usines, manufactures et autres établissements industriels ont pris une extension de plus en plus importante de l'autre côté de la frontière, dans la Nouvelle-Angleterre principalement, c'est-à-dire sur les confins du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes. Ces établissements étant alors assez rares au

Canada, notamment dans la province de Québec, il n'était, par suite, pas possible d'y employer la plupart de ceux qui passaient aux États-Unis.

Parmi les causes diverses ayant fait naître cette émigration, qui s'est surtout produite dans la population agricole, deux sont principalement à retenir : l'une provenant de causes physiques, comme la rigueur du climat pendant la période hivernale ; l'autre, qui en découle naturellement, est l'impossibilité de se livrer, durant cette période, aux travaux habituels.

En passant aux États-Unis, les émigrants canadiens trouvaient d'abord plus à gagner dans les usines américaines que dans les travaux de culture et, en outre, pendant les longs hivers, recevaient, dans les manufactures, un salaire que leur refusait la terre de leur pays recouverte de neige et de glace.

D'autre part, les industriels voyaient avec satisfaction leur arriver une main-d'œuvre saine, solide, laborieuse, qui permettait de donner à leur entreprise un fonctionnement plus étendu et plus fructueux.

Par suite de cette double circonstance, le mouvement, une fois lancé, ne fit que s'accroître et beaucoup de ceux qui n'étaient partis que pour un temps déterminé, s'établirent peu à peu, avec leur famille, et sans esprit de retour,

dans les centres industriels où ils avaient trouvé du travail, travail pénible sans doute et assujettissant, mais rémunérateur.

Cette installation à demeure avait amené la création de nouveaux foyers et de nouveaux centres. Là, les Canadiens-Français se trouvaient groupés nombreux comme dans leur pays d'origine, ayant transporté avec eux, sinon leurs lois, du moins leurs traditions et leurs coutumes. Le clergé canadien, lui aussi, avait émigré pour suivre ses ouailles. Des églises avaient été construites, des paroisses créées pour maintenir intacte la foi catholique parmi les émigrants. Comme avec la religion, il importait de conserver la langue et de la préserver des atteintes qui la menaçaient, des écoles, où l'enseignement du français était donné, avaient, elles aussi, surgi dans de nombreux centres.

Puis, un autre problème s'était posé. Les Canadiens établis à demeure aux États-Unis devaient-ils devenir citoyens américains ou continuer à être citoyens du Canada ? Devaient-ils, ou ne devaient-ils pas, prendre part aux luttes politiques de la république américaine ?

Sur ces questions, les opinions ont toujours été divisées ; il faut reconnaître, cependant, que beaucoup de Canadiens ont fini par se rallier aux institutions politiques des États-Unis et à se faire naturaliser citoyens américains. Mais,

tout en accomplissant cet acte politique, ils ont entendu aussi rester fidèles à leur origine, conserver leur langue, leur religion, leurs traditions, demeurer, dans leurs affaires privées, de vrais Canadiens. Chaque année, ils célèbrent avec éclat la saint Jean-Baptiste, la fête nationale des Canadiens-Français. Tout cela ne les empêche pas d'être de bons et loyaux Américains.

Et en fait, ceux qui ont adopté cette ligne de conduite, ont pris une part active aux luttes politiques sous l'égide de la bannière étoilée. Dans plusieurs des états de l'Union, il y a des députés, des sénateurs, des magistrats, des fonctionnaires de tous ordres canadiens-français. C'est un Canadien-Français, M. Aram Pothier, qui, le premier, en 1893 et depuis, à plusieurs reprises, a été élu gouverneur de Rhode Island. Dans le Maine, Vermont — dont la capitale porte un nom bien français : Montpelier — Massachusetts, Connecticut, New-Hampshire, etc., les Canadiens-Français jouent aussi un rôle important, sont élus membres des assemblées législatives, faisant souvent, par leur vote, pencher le fléau de la balance en faveur du parti pour lequel ils se prononcent. Dans des centres industriels importants, à Fall River, Woonsocket, Manchester, Lowell, les Canadiens-Français sont en nombre, avec leurs journaux,

leurs associations, leur organisation religieuse et scolaire. Ces foyers intellectuels et moraux sont entretenus et alimentés par la venue chaque année, de contingents nouveaux, qui renforcent ceux qui sont établis ou remplacent ceux qui ont réintégré le pays de leurs aïeux.

Une intensité réelle de vie canadienne subsiste donc chez ces Néo-Américains, qui ont gardé, profondément gravé dans leur cœur, le souvenir de la patrie d'origine. Mais la génération suivante, née aux États-Unis, que devient elle ?

Elle a été élevée au foyer de la famille, dans le culte du pays canadien. Mais au dehors, dans la vie de chaque jour, la situation change. La fréquentation, à l'école, des jeunes Américains, le contact permanent avec les employeurs, les commerçants, les fonctionnaires, tous ne parlant que l'anglais, ont amené un profond relâchement dans l'emploi de la langue maternelle. Cette génération là ne sera pas portée à retourner au Canada et restera attachée au pays où elle a été élevée et dont elle aura adopté peu à peu les us et coutumes, les traditions, la langue et parfois même la religion. Les nouveaux foyers qu'elle créera seront presque toujours américains et le souvenir du Canada s'estompera peu à peu dans la brume des temps.

Quant à la génération qui viendra après celle-

là, elle ne fera qu'accentuer son américanisation. Elle oubliera généralement son origine et, par crainte d'avoir à en rougir, cherchera à la faire disparaître en donnant une tournure anglaise à son nom. C'est ainsi que M. Blanc deviendra M. White ; M. Brun, M. Brown, M. Lejeune, M. Young, etc.. Cela ne se voit déjà que trop souvent.

Il y aura sans doute des exceptions, des individus, des familles, des milieux qui résisteront à l'absorption yankee, mais on peut dire, sans crainte de se tromper beaucoup, que tous ces nouveaux citoyens américains seront définitivement perdus pour le Canada après la deuxième génération. Et la perte sera lourde pour le Dominion, car on évalue à plus d'un million le nombre des Canadiens-Français établis à demeure sur le territoire des États-Unis.

On a cherché à se rendre un compte exact du déchet que cause chaque année au Canada, et particulièrement à la province de Québec, les départs nombreux de ses enfants, tout en tenant compte des rapatriements qui, eux, sont sensiblement moins nombreux. La facilité des rapports entre les États-Unis et le Canada, pays qui n'ont point de limites naturelles, mais une frontière tracée en ligne droite, la difficulté du contrôle et aussi l'insuffisance des déclarations

des émigrants, n'ont pas permis, dans bien des cas, d'obtenir les précisions nécessaires.

Parmi les enquêtes qui ont été effectuées pour se rendre compte du mouvement migrateur des Canadiens, il en est une, faite par un agent du département de l'intérieur à Québec, qui peut servir de base d'appréciation. Elle se rapporte à l'année 1909, qui fut particulièrement prospère pour le Canada.

L'enquête, faite sous forme de questionnaire, dans les 695 paroisses de la province de Québec, a fourni 603 réponses donnant des chiffres précis. Il en résulte que, cette année-là, le nombre total des départs provenant des paroisses de la province s'est élevé à 19.000, se subdivisant ainsi :

5.000 pour d'autres points de la province de Québec ;

700 pour la région du Nord-Ouest ;

3.000 pour d'autres provinces du Canada ;

10.000 pour les États-Unis.

Ce qui donne, pour la période décennale comprise entre chaque recensement, un ensemble de 100.000 départs pour les États-Unis, soit un million en un siècle. Et ce chiffre annuel de 10.000 doit être certainement considéré comme un minimum, puisqu'il s'agit d'une année de prospérité, et que, dans les époques de crise, le

nombre des émigrants atteint 40.000, 50.000 et même davantage, dans le cours d'une année.

On voit par là quelles sources de vitalité, quels trésors d'énergie le Canada a laissé perdre pour son développement, en ne retenant pas par tous les moyens possibles, ou en ne cherchant pas à diriger sur d'autres régions, sur l'ouest notamment, ceux de ses enfants qui se trouvaient trop nombreux et trop à l'étroit sur l'héritage paternel ou qui, pour des motifs différents, désiraient aller chercher fortune en d'autres lieux.

Sous le rapport de la langue et de la race, on laisse échapper une magnifique occasion d'augmenter le nombre, la richesse et l'influence des Canadiens-Français, et, sous le rapport de l'intérêt général du pays, il y a également perte sérieuse de ressources et de revenus, ainsi qu'un retard sensible dans le peuplement des provinces de l'ouest ; car l'immigration, qui est amenée à grands frais du dehors et qui fond à la première difficulté, ne peut arriver, en raison de son caractère hétérogène, à compenser la perte causée par l'émigration.

Les sommes considérables dépensées pour amener d'Europe des colons de toutes les langues, de toutes les races, de toutes les religions, auraient été autrement productives si elles avaient été employées à rapatrier des États-

Unis ceux qui étaient disposés à rentrer dans le giron de la mère-patrie. Les efforts faits en ce sens par des missionnaires-colonisateurs, mais sur une trop petite échelle et avec des moyens insuffisants, ont cependant donné des résultats ; ils laissent entrevoir ce qu'on aurait pu obtenir avec des ressources plus appropriées au but à atteindre.

Ce qui résulte de la situation actuelle, ce qui apparaît clairement aux esprits qui ne sont point prévenus, c'est que le Canada ne retrouvera jamais les quelques centaines de mille de ses enfants, qui, faute de trouver sur le sol natal l'emploi judicieux de leur activité, ont quitté sans retour le pays des ancêtres pour aller se fixer et se fondre à l'étranger.

CONCLUSION

De toutes les considérations exposées dans cette étude, de tous les chiffres abondamment alignés, il faut retenir ceci : que les Canadiens-Français, partis de 65.000 après la conquête, sont aujourd'hui 2 millions et demi au Canada seulement et qu'ils doublent leur nombre tous les trente ans environ. Par suite, le chiffre d'environ 5 millions, aux alentours de 1950, est certainement à entrevoir, si l'émigration aux États-Unis ne prend pas un caractère par trop inquiétant, en raison de son importance et de sa persistance.

Vers la même époque, la population totale du Dominion approchera sans doute du chiffre de 20 millions, si le pays peut garder, mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici, les nombreux émigrants qui lui arrivent chaque année.

La conclusion à tirer de cet exposé du peuple-français peut s'établir ainsi : prédominance absolue et sans conteste de l'élément

français dans la province de Québec ; avance sensible, soutenue et pleine d'espérances au Nouveau-Brunswick ; gains importants dans l'Ontario ; survivance heureuse et expansion naturelle dans les provinces des prairies ; progression lente et stabilisation relative en Nouvelle-Écosse et dans l'île du Prince-Édouard ; enfin, en Colombie, situation aussi modeste que dépourvue d'horizon.

Telle est la caractéristique des Canadiens-Français dans la plus belle colonie que la France ait à jamais perdue.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SILVÈRE

IDENTOLINE
209112-1112

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La formation du Canada

La natalité canadienne française. — Le 26^e enfant. — Exemple et développement des États-Unis. — Les immigrants passent au Canada. — La fondation de Québec. — La cession de la colonie par le traité de 1763. — 65.000 colons français abandonnés. — Les premiers dénombremens. — Les colons anglais dépassent la population française. — Haut et Bas-Canada. — Les recensements de 1871 à 1921. — Les inexactitudes du recensement Johnson. — Irlandais, Anglais, Écossais. — Décroissance continue de l'élément irlandais. — Immigration étrangère. — Allemands, Autrichiens, Scandinaves, Hollandais, Slaves, etc. — La multiplication juive. — Jaunes, noirs et rouges. — Le facteur religieux. — Les missionnaires colonisateurs. — Le classement par religions. — Progression des provinces. — Population urbaine et rurale..... 5

CHAPITRE II

Le développement des Provinces

Les provinces maritimes. — Leur faible progression. — La Nouvelle-Écosse. — Le Nouveau-Brunswick. — L'île du Prince-Edouard. — La décroissance régulière. — Deux provinces rivales : Québec et Ontario. — Leur développement parallèle. — L'accroissement des villes. — La poussée vers l'ouest. — La compagnie de la baie d'Hudson. — Indiens et trappeurs. — Louis Riel et le soulèvement des métis en 1870. — Les chemins de fer interocéaniques. — La formation du Manitoba. — Boom suivi de krach. — La Saskatchewan. — Peuplement rapide. — Une province essentiellement rurale. — L'Alberta. — Un pays d'élevage. — La Colombie Britannique. — Croissance de Vancouver. — Le Yukon. — Au pays des chercheurs d'or. — Prière de ne pas tirer sur le pianiste »..... 30

CHAPITRE III

Le peuplement français

1^o DANS LES PROVINCES DE L'EST

Les provinces maritimes. — Le « Grand Dérangement » de 1755. — Déportations sans pitié. — Le miracle acadien. — La revanche des berceaux. — Nouvelle-Écosse. — Faible augmentation des Acadiens. — La dispersion de leurs groupes. — Nouveau-Brunswick. — Progression rapide et régulière des Acadiens. — Ses causes. — Natalité, forte chez les Acadiens, faible chez les Britanniques. — Les comtés à majorité acadienne. — Accession progressive des Acadiens dans le domaine politique. — Un Acadien premier ministre provincial, ministre fédéral. — L'île du Prince-Edouard. — Population en déclin. — La province de Québec, citadelle de l'élément français. — Le recul régulier de l'élément britannique. — Les cantons de l'Est perdent les uns après les autres leur majorité anglaise. — Vers la grande forêt. — Le défrichement de l'Abitibi. — L'Ontario, citadelle de l'élément britannique. — Une brèche y est faite par les Canadiens-Français. — Augmentation progressive de ces derniers. — Leur pénétration au Nouvel-Ontario. — Les groupements de race française dans la province. — Centres de résistance : Essex, Penetanguishene 55

CHAPITRE IV

2^o DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Le Manitoba. — Les premiers colons sont français. — Afflux d'immigrants étrangers. — Le Nord-Ouest négligé par les Canadiens de Québec. — Le nouveau système de classement des recenseurs. — Les petits centres de langue française se défendent. — Le groupe de la rivière Rouge. — Le curé Bérubé et la colonisation. — Influence exercée par les Canadiens-Français. — Le clergé colonisateur. — La Saskatchewan. — Dissémination des Canadiens-Français. — Gravelbourg et son fondateur. — Le mélange des races. — Leur fusion future. — L'Alberta. — Les Canadiens-Français mieux groupés. — L'élément exotique, son afflux.

— La Colombie Britannique. — La plus anglaise des provinces canadiennes. — Les étrangers y sont en régression. — Chinois et Japonais. — La concurrence jaune. — Le Yukon terre glacée. — La population en décroissance. 89

CHAPITRE V

Avenir des Canadiens-Français

La survivance française après l'abandon de 1763. — La mission du commandant Belvéze. — L'arrivée de la *Capricieuse* au Canada. — L'enthousiasme qu'elle suscite. — La verve des poètes. — Un portrait de l'habitant canadien. — Les résultats de la mission. — L'avenir dans la natalité. — La représentation électorale. — Petit nombre des Canadiens-Français dans les fonctions publiques. — Leur part dans la députation fédérale et provinciale. — « Emparons-nous du sol ». — De 65.000 à deux millions et demi. 114

CHAPITRE VI

L'émigration canadienne aux États-Unis

Causes de l'émigration. — Climat et manufactures. — Les Canadiens-Français groupés dans la Nouvelle-Angleterre. — Citoyens américains ou canadiens ? — Influence exercée. — Participation à la vie politique. — Que seront les générations futures ? — Absorption américaine. — Une enquête sur les causes de l'émigration. — Une lourde perte pour le Canada. 133
CONCLUSION 142

CARTES

Provinces maritimes : majorités française et anglaise. 33
Confins de Québec et d'Ontario : majorités française et anglaise. 73
Ouest Canadien : principaux groupes français. 97

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE L'EST. — 1928

ÉDITIONS SPES, 17, Rue Soufflot, PARIS (V^e)

- Abbé ASSARSSON. — **L'Église catholique en Suède** 4 fr.
- BIBLIOTHÈQUE DES MISSIONS, Mémoires et Documents : **Martyrs de la Nouvelle-France**. Extraits des *Relations* et *Lettres* des Missionnaires Jésuites, publiés par GEORGES RIGAULT (XVII^e siècle) et GEORGES GOYAU (XVIII^e siècle). Introduction générale par GEORGES GOYAU, de l'Académie Française 20 fr.
- R. P. DUCHAUSSOIS, O. M. I. — **Aux Glaces Polaires, Indiens et Esquimaux**. *Ouvrage couronné par l'Académie Française*. Nouvelle édition (76^e mille), illustré de nombreuses grav. hors texte 12 fr.
- Apôtres inconnus** (34^e mille), illustré de nombreuses grav. hors texte 12 fr.
- Femmes héroïques. Les Sœurs grises canadiennes aux Glaces Polaires** (28^e mille)..... 12 fr.
- R. P. HENRI FOUQUERAY, S. J. — **Un groupe des Martyrs de Septembre 1792 : Vingt-trois anciens Jésuites**..... 12 fr.
- OLOF HOIJER. — **Pour la France**. — Témoignage d'un étranger..... 10 fr.
- R. P. L. HUDON. — **Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, Religieuse de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec** (1632-1668).. 8 fr.
- R. P. HUGON, S. J. — **Une carrière : le Missionnaire**, Préface de Mgr DE GUÉBRIANT, archevêque de Marcianopolis, supérieur général de la Société des Missions étrangères 3 fr. 50
- Abbé PIERRE LELIEVRE, chargé du cours d'Instruction Religieuse au Lycée Pasteur. — **Histoire de la France catholique**. *Couronné par l'Académie Française* (Prix Juteau-Duvigneaux) 20 fr.
- EDMOND RENARD. — **Lavigerie** 15 fr.

BNQ



C 000 287 011